

RAPPORT D'ACTIVITE

2022



30 rue Henry Gérard
38260 La Côte Saint André
Tél : 04.74.20.19.05
Mail : saj@apajh38.org

TABLE DES MATIERES

I- PRESENTATION DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE : L'APAJH ISERE, DES LIENS ETROITS AVEC LA FEDERATION :	6
A- LA FEDERATION DES APAJH :	6
Une démarche proactive dans la recherche de solutions d'accompagnement pour les personnes et dans la reconnaissance de leurs droits :	6
Les principes clés qui guident l'action de l'APAJH :	6
La Fédération des APAJH en quelques chiffres :	7
B- L'ORGANISME GESTIONNAIRE, l'APAJH Isère :	7
Historique :	7
Les objectifs poursuivis par l'APAJH Isère :	8
Etablissements et services gérés par l'APAJH Isère :	8
Modalités de gouvernance :	9
II- LE SAJ APAJH de La Côte St André » : LA POPULATION ACCUEILLIE, LE PROJET DE SERVICE :	10
A- L'AGREMENT :	10
B- LA POPULATION ACCUEILLIE DONNEES STATISTIQUES ET ANALYSE :	10
Répartition hommes femmes :	11
Répartition par tranche d'âge & par sexe :	11
Modalités d'hébergement :	12
Accompagnement médico-social à domicile :	13
Lieu de résidence :	14
Vie affective :	16
C- DONNEES MEDICO-SOCIALES CONCERNANT LES PERSONNES ACCUEILLIES AU SAJ :	17
Caractéristique principale du handicap :	17
Pathologies et troubles associés :	18
D- LE PROJET DE SERVICE :	19
L'objectif d'inclusion des personnes en situation de handicap :	19
Le travail en partenariat comme levier d'ouverture du SAJ sur son environnement :	19
Un SAJ pour un public tout handicap au sein duquel se maillent réponses aux besoins individuels et activités collectives :	20

III. FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION DU SERVICE : 22

A- DONNEES STATISTIQUES 2020 RELATIVES AU FONCTIONNEMENT ET A L'ACTIVITE DU SERVICE : 22

L'effectif : 22

L'activité : 23

Taux d'absentéisme sur l'année 2022 : 24

Durée de l'accompagnement : 25

Admissions 2022 : 25

Les sorties 2022 : 27

B- DE L'ADMISSION EN PASSANT PAR L'ELABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET JUSQU'A SON EVALUATION : 28

Une nouvelle procédure co construite en équipe : 28

Le rôle des professionnels dans l'accompagnement : 29

La période de découverte : un moment clé en amont de l'admission : 31

L'élaboration d'un pré projet pour l'admission : 31

La mise en œuvre du projet personnalisé : 32

La transition avec les établissements pour enfants : 34

C- LE CVS POUR FAVORISER L'EXPRESSION DE LA PAROLE DES PERSONNES ACCUEILLIES AU SAJ : 35

Les missions du Conseil de la Vie Sociale au SAJ et sa composition : 35

Les sujets évoqués en CVS en 2022 : 36

D- LE RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION AVEC LES REPRESENTANTS LEGAUX DES PERSONNES ACCUEILLIES : 42

Au travers de réunions d'information : 42

Au travers du CAFE FAMILLE : 42

E- LES MOYENS HUMAINS et LEUR ORGANISATION AU SERVICE DES PERSONNES ACCUEILLIES : 43

Données statistiques : 43

Formations suivies par les salariés du SAJ : 47

Les accords d'entreprise concernant la gestion du temps de travail : 48

Le rattachement au pôle de direction Henri Robin : 48

L'encadrement et le travail de l'équipe éducative : 49

IV. LES PRESTATIONS PROPOSEES AU SAJ : 50

A- LE SAJ PROPOSE DESORMAIS DEUX LIEUX D'ACCUEIL : 50

Des locaux trop exigus et inadaptés au sein du service à la Côte Saint André : la nécessité de diversifier les lieux d'accueil :.....	50
La création d'une antenne du service sur Beaurepaire : une solution pour désengorger le service et une réponse aux besoins locaux :	50
L'organisation sur l'antenne de Beaurepaire :	51
B- LE TRANSPORT DES PERSONNES ACCUEILLIES AU SAJ :	51
La réalité territoriale et budgétaire :	51
Un coût financier important pour les usagers insuffisamment pris en charge :.....	52
Bilan financier du transport du SAJ :	53
C- LES TEMPS DE VIE COLLECTIFS :	54
L'accueil du matin :	54
Le temps de repas :	54
Le départ du soir :	55
D- LES ACTIVITES PROPOSEES AU SAJ A LA COTE SAINT ANDRE & BEAUREPAIRE :	56
Une nouvelle grille d'activités :	56
Les 5 groupes de besoins repérés dans les projets personnalisés :	56
Les 4 catégories d'activité :	59
La grille organisationnelle d'activités / groupe de besoins :	60
E- LA DECLIANISON DE LA NOUVELLE GRILLE QUELQUES EXEMPLES DU QUOTIDIEN :	63
Les activités conduites avec les autres établissements médico-sociaux :	63
Les activités avec des partenaires du milieu ouvert ou des intervenants extérieurs :	67
Une découverte de l'environnement au travers de sorties ponctuelles :	74
Quelques exemples d'activités proposées dans les murs du SAJ :	76
F- LES MOMENTS CONVIVIAUX DE L'ANNEE 2022 :	82
Semaines de festivités en juillet 2022 :	82
L'inauguration des locaux du SAJ et les 50 ans de l'APAJH :	87
Semaine de Noël et repas de Noël :	88
CONCLUSION :	89
L'année 2022 a été marquée par :	89
Le développement du pouvoir d'agir des personnes accueillies au SAJ :	89
Un besoin partagé de (ré) ouverture du service sur l'extérieur :	90
Un besoin d'affirmation de l'identité du service :	91
La signature d'un CPOM tripartite APAJH-ARS-DEPARTEMENT DE L'ISERE 2022-2026 :	91



L'élaboration d'un plan d'amélioration continu de la qualité des prestations :92

Des sujets d'importance pour les personnes accompagnées : 93

Leur transport jusqu'au service :93

La qualité de l'accueil qui leur est proposé dans les locaux du service à la Côte Saint André :93

La question du lieu de vie, comment apporter des réponses à leurs besoins et soulager leurs aidants :93

I- PRESENTATION DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE : L'APAJH ISERE, DES LIENS ETROITS AVEC LA FEDERATION :

A- LA FEDERATION DES APAJH :

Une démarche proactive dans la recherche de solutions d'accompagnement pour les personnes et dans la reconnaissance de leurs droits :

L'Association APAJH Isère (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) s'inscrit dans la philosophie de la Fédération des APAJH qui a été créée en 1962 par des enseignants, en réaction à l'absence de services de placement et à la carence de l'Education Nationale dans l'accueil des jeunes handicapés. L'APAJH agit depuis ses débuts pour assurer un accès aux droits des personnes en situation de handicap. L'histoire de la Fédération APAJH est celle du combat de femmes et d'hommes déterminés à faire reconnaître la citoyenneté de tous et à faire avancer la réflexion et l'action en faveur des personnes en situation de handicap.

En 1974, l'APAJH nationale, Association laïque à but non lucratif, a été reconnue d'utilité publique par Décret du 13 mai 1974.

Pionnière dans sa conception de la place de la personne en situation de handicap (même humanité, même citoyenneté), l'APAJH a pris une large part dans les travaux préparatoires des grands textes régissant le secteur médico-social, et la rédaction des décrets et circulaires permettant leur mise en œuvre :

- 1975, loi d'orientation en faveur des personnes handicapées,
- 1987, loi sur l'obligation d'emploi en faveur des travailleurs handicapés,
- 2005, loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Les principes clés qui guident l'action de l'APAJH :

Les trois grands principes sont les suivants :

- ❖ **Laïcité** : pour l'APAJH, la laïcité c'est la construction d'un espace public, commun à tous les citoyens sans exception, ouvert à tous, indépendamment des origines, des religions, des convictions, des niveaux économiques : tous citoyens, égaux en droits et en devoirs. « Rechercher ce qui rapproche et non ce qui sépare ». Reconnaître le caractère universel et positif de la différences dans toute réalité

humaine et sociale, par la défense des droits de l'individu dans sa différence propre et par la construction d'un espace commun accessible à tous.

- ❖ **Citoyenneté** : les droits de la personne en situation de handicap existent ; ils sont reconnus pas le législateur, mais leur application est encore irrégulière. Favoriser la pleine citoyenneté par l'accès à l'école, à la formation et à tous les domaines de la vie est primordial pour l'APAJH. « Lutter contre la discrimination et l'exclusion et changer le regard porté sur les personnes en situation de handicap »,
- ❖ **Solidarité** : le handicap est à considérer comme une donnée s'inscrivant, réellement ou potentiellement, dans le cours ordinaire de toute vie humaine. Cette signification existentielle de caractère universel en fait dès lors l'affaire de la société toute entière. Nous sommes pour une approche solidaire et collective fondée sur la solidarité nationale, indispensable à la cohésion sociale.
- ❖ **La primauté de la personne** : principe d'action qui permet un accompagnement favorisant la singularité, la valorisation des compétences, la participation à la construction de son projet de vie.

Ces principes sont énoncés dans le Manifeste de février 2008 de la fédération des APAJH, celui de la primauté de la personne est apparu plus récemment.

La Fédération des APAJH en quelques chiffres :

La Fédération APAJH regroupe aujourd'hui 93 associations départementales en métropole et outre-mer et 25 000 adhérents. Elle accompagne 32 000 personnes en situation de handicap grâce à son réseau de 700 établissements et services, gérés soit directement par la Fédération, soit par les associations départementales. Au total, les activités gestionnaires de la Fédération APAJH représentent 14 000 salariés.

B- L'ORGANISME GESTIONNAIRE, l'APAJH Isère :

Historique :

Le SAJ APJH 38 de LA COTE ST ANDRE est géré par l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés de l'Isère. Cette association départementale, régie par la loi 1901 est autonome dans sa gestion ; elle entretient des liens étroits avec la Fédération nationale des APAJH à laquelle elle est rattachée, et inscrit ses actions dans la même philosophie que la Fédération des APAJH.

L'APAJH Isère figure parmi les premières associations départementales créées, c'est une association loi 1901. La déclaration à la Préfecture et le dépôt des statuts ont été faits le 29 mai 1970 ; l'objet initial étant le placement et l'aide aux jeunes handicapés.

Les objectifs poursuivis par l'APAJH Isère :

- ✓ La mise en œuvre de toute action destinée à favoriser l'épanouissement des personnes en situation de handicap et à assurer leur inclusion dans les différents domaines de la vie,
- ✓ La conduite d'actions auprès des pouvoirs publics pour qu'ils assurent aux personnes en situation de handicap et à leurs familles, l'aide morale et matérielle qui leur sont dues, pour qu'ils mettent en place les structures et les services permettant leur plein épanouissement par l'éducation, la culture, l'organisation des sports, des loisirs et des vacances, les soins propres à leur état et leur insertion dans le monde du travail,
- ✓ Assurer la représentation et l'intervention au nom des personnes en situation de handicap auprès des instances départementales et régionales, ainsi que des partenaires sociaux : des personnes en situation de handicap, des parents, des familles et des tuteurs des personnes en situation de handicap qu'elle regroupe, sans distinction d'âge, de sexe, de religion ou de nationalité,
- ✓ La représentation de l'association départementale auprès des partenaires sociaux et pouvoirs publics locaux.

Etablissements et services gérés par l'APAJH Isère :

Pour réaliser ses objectifs, notamment l'inclusion des personnes en situation de handicap, les accueillir et les accompagner, l'Association APAJH Isère a créé et gère 21 établissements et services pour enfants et pour adultes en situation de handicap.

L'Association emploie près de 300 salariés qui accompagnent 850 usagers dont 218 ouvriers en situation de handicap au sein des ESAT.

Etablissements et services du pôle enfance gérés par l'APAJH :

- ✓ Un Centre d'Accueil Médico-Social Précoce « La petite cabane » à Vienne et son antenne à La Côte Saint André,
- ✓ Un pôle bébés vulnérables à Vienne,
- ✓ Un Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile « Les 7 collines » à Vienne,
- ✓ Un Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile de l'APAJH à Grenoble,
- ✓ Un Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile Professionnel de l'APAJH à Grenoble,
- ✓ Un Service d'Accueil Spécialisé et de Soutien Educatif à La Tronche,
- ✓ Un Institut Médico-Educatif « La Clé de sol » à Eybens.

Etablissements et services du pôle adulte gérés par l'APAJH :

- ✓ Un ESAT « Henri Robin » à Beaurepaire,
- ✓ Un Foyer d'hébergement « Henri Robin » à Beaurepaire,
- ✓ Un ESAT « Isatis » à Villefontaine,
- ✓ Un Foyer d'hébergement « Isatis » à Villefontaine,
- ✓ Un ESAT « CPDS » à Grenoble,
- ✓ Un Foyer d'hébergement « Les Loges » à Grenoble,
- ✓ Un Service d'Accompagnement à la vie Sociale à Eybens,
- ✓ Un Service d'Accompagnement à la vie Sociale à la Cote Saint André,
- ✓ Un Service d'accompagnement renforcé et d'insertion par le logement à Grenoble,
- ✓ Un Service d'accompagnement aux loisirs à Eybens,
- ✓ Un Service d'Activité de Jour à la Cote Saint André,
- ✓ Une Entreprise Adaptée « Le Façonnier » à Grenoble (espaces verts) et à Vienne (restauration).
- ✓ Un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés Autisme (ELAD Nord Isère).

Modalités de gouvernance :

La Présidente de l'APAJH Isère est **Mme NICOUD Elisabeth** élue au Conseil d'Administration du 21 septembre 2022 à la suite de Monsieur PELLISSIER Pierre qui a assumé cette fonction avec conviction et détermination durant 14 ans.

L'organisation de l'APAJH s'articule autour :

- ✓ D'un Conseil d'Administration élu lors de l'assemblée générale, composé de 21 membres dont, composant le Bureau : le Président, deux Vice-Présidents (un pour le secteur Enfance, un pour le secteur Adulte), un Trésorier Général, une Secrétaire Générale.
- ✓ D'une équipe salariée, à la tête de laquelle figure un Directeur Général et 6 Directeurs de pôle, une Directrice financière, une Directrice qualité, une Responsable des ressources humaines (réunis en Comité Technique de Direction), chargée de faire des propositions au Conseil d'Administration et de mettre en œuvre ses décisions par délégation du Président.

Le siège de l'APAJH Isère est situé à Grenoble 26, avenue Marcelin Berthelot.

II- LE SAJ APAJH de La Côte St André » : LA POPULATION ACCUEILLIE, LE PROJET DE SERVICE :

A- L'AGREMENT :

Le SAJ a été créé en 2003 à la Côte Saint André.

Actuellement l'agrément est de **30 ETP**. Il accueille des adultes en situation de handicap susceptibles de présenter tous types de handicap, âgés (sauf dérogations) de 18 à 60 ans. La convention de fonctionnement est renouvelée tous les trois ans par le conseil départemental de l'Isère. La dernière convention signée court jusqu'au **31/12/2023**.

Depuis septembre 2021, le SAJ dispose également d'une antenne à Beaurepaire.

Depuis avril 2019, le SAJ est rattaché au pôle de direction du Centre Henri Robin qui comprend également sur Beaurepaire :

- Un **E**tablishement et **S**ervice d'**A**ide par le **T**ravail de 86 Equivalent Temps Plein. Certains usagers de l'ESAT fréquentent le SAJ à temps partiel ou à temps plein.
- Un Foyer « d'accueil non médicalisé » agréé pour 43 places d'accueil permanent dont seulement 36 sont installées.

L'ESAT et le Foyer d'accueil non médicalisé accompagnent des adultes en situation de handicap, déficients intellectuels légers et moyens âgés, de 18 ans et jusqu'à la retraite, présentant ou non des troubles associés (troubles psychiques, des troubles du comportement, troubles du spectre autistique). Les résidents du Foyer peuvent depuis l'évolution d'agrément (foyer d'hébergement vers foyer d'accueil non médicalisé) avoir une double voire une triple orientation Foyer / ESAT / SAJ et sont âgés de 18 à 60 ans. L'agrément prévoit que les personnes accueillies au foyer aient une activité en journée (ESAT, SAJ, milieu ordinaire) ; il est donc désormais ouvert aux usagers du SAJ.

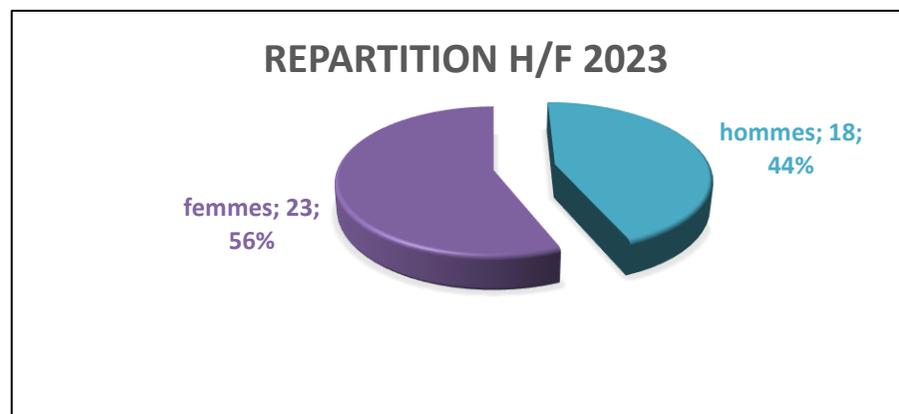
B- LA POPULATION ACCUEILLIE DONNEES STATISTIQUES ET ANALYSE :

41 usagers ont été accompagnés sur l'année 2022.

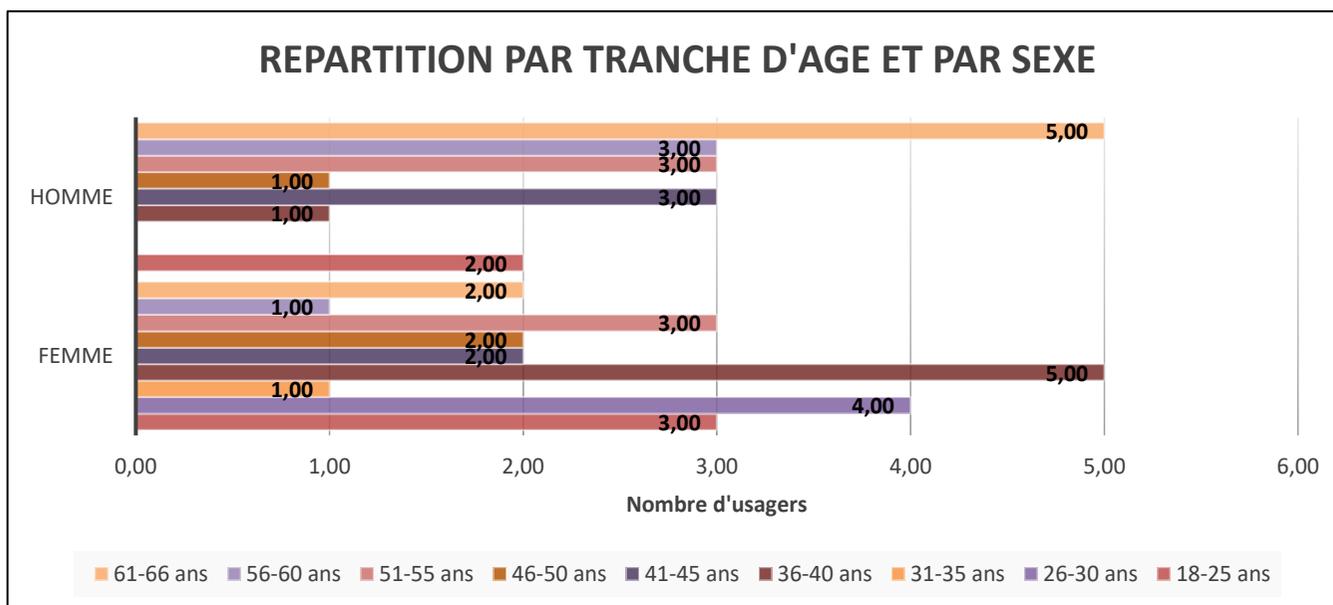
Les statistiques ont été élaborées à partir des données concernant les usagers accompagnés par le SAJ présents au 31/12/2022, à savoir 38 usagers en moyenne.

Répartition hommes femmes :

18 hommes, soit 44 % de l'effectif.
23 femmes, soit 56 % de l'effectif.



Répartition par tranche d'âge & par sexe :



De 18 à 25 ans : 5
De 26 à 30 ans : 4
De 31 à 35 ans : 1
De 36 à 40 ans : 6
De 41 à 45 ans : 5
De 46 à 50 ans : 3
De 51 à 55 ans : 6
De 56 à 60 ans : 4
De 61 à 66 ans : 7

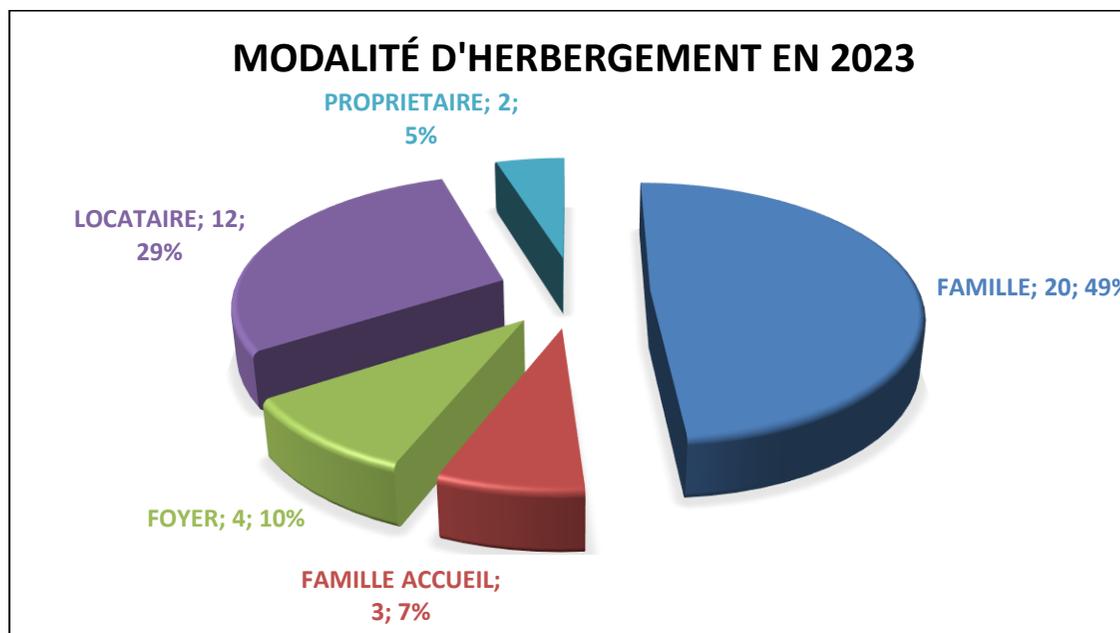
On constate que le service est confronté au vieillissement d'une partie de la population : **17 usagers sont âgés de plus de 51 ans.**

Pour répondre aux besoins de ce public vieillissant les activités ont été adaptées. En même temps, le service a accueilli ces dernières années des jeunes sortants d'IME. La cohabitation intergénérationnelle est accompagnée par l'équipe (pair-aidance, transmission...).

Modalités d'hébergement :

Sur 41 usagers au SAJ au 31/12/2022 :

- 4 sont hébergés au Foyer d'Hébergement Henri Robin à Beaurepaire, soit 10 %.
- 37 logent en milieu ordinaire dont :
 - 20 en famille soit 49 %,
 - 3 en famille d'accueil soit 7%,
 - 12 en logement autonome locataire seul ou en couple soit 29 %,
 - 2 en logement autonome propriétaire seul ou en couple soit 5 %.



Certains usagers résident en famille avec des parents vieillissants âgés pour certains de plus de 75 ans.

Ces familles risquent en raison de leur vieillissement et de leur propre perte de capacité et d'autonomie de ne plus pouvoir s'occuper de leur proche en situation de handicap. Le projet de ces personnes accueillies doit être impérativement travaillé avec les partenaires du SAJ (familles,

organismes de tutelle, SAVS...) en vue d'une orientation en accueil familial ou en foyer de vie afin d'éviter toute situation d'urgence avec des admissions en établissement non préparées.

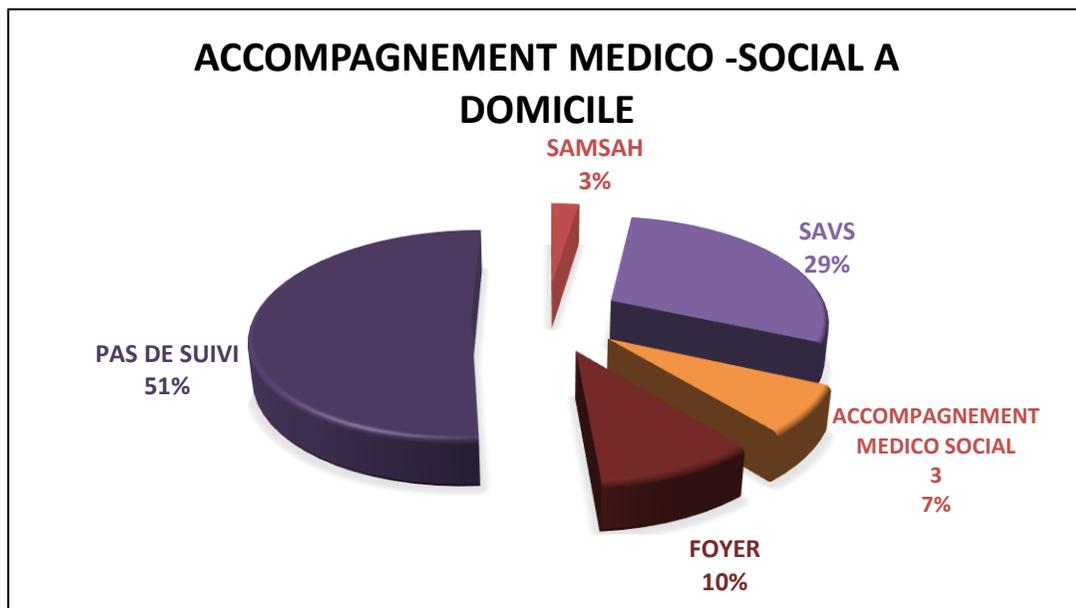
Pour autant pour certains parents il est très difficile de mettre leur enfant en institution. Ceux qui sont prêts à le faire se trouvent confrontés au manque de place et à des délais d'attente très longs.

Accompagnement médico-social à domicile :

Sur 41 usagers au SAJ au 31/12/2022 :

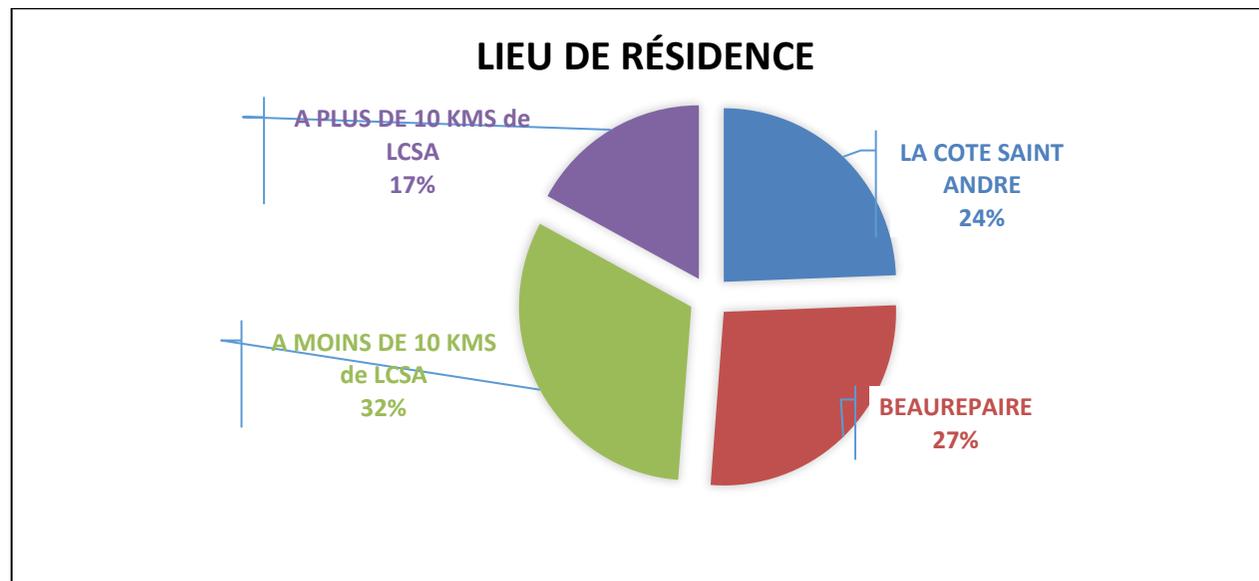
- 4 sont hébergés au Foyer d'Hébergement,
- 12 bénéficient d'un suivi SAVS,
- 3 ont un accompagnement médico-social à domicile (AVS, portage de repas à domicile, aide à domicile),
- 21 n'ont pas d'accompagnement médico-social à domicile.

Le SAVS apporte un suivi qui permet à certains de vivre seul en logement autonome ou de soulager et de faire tiers avec la famille lorsqu'il y a un hébergement en famille.



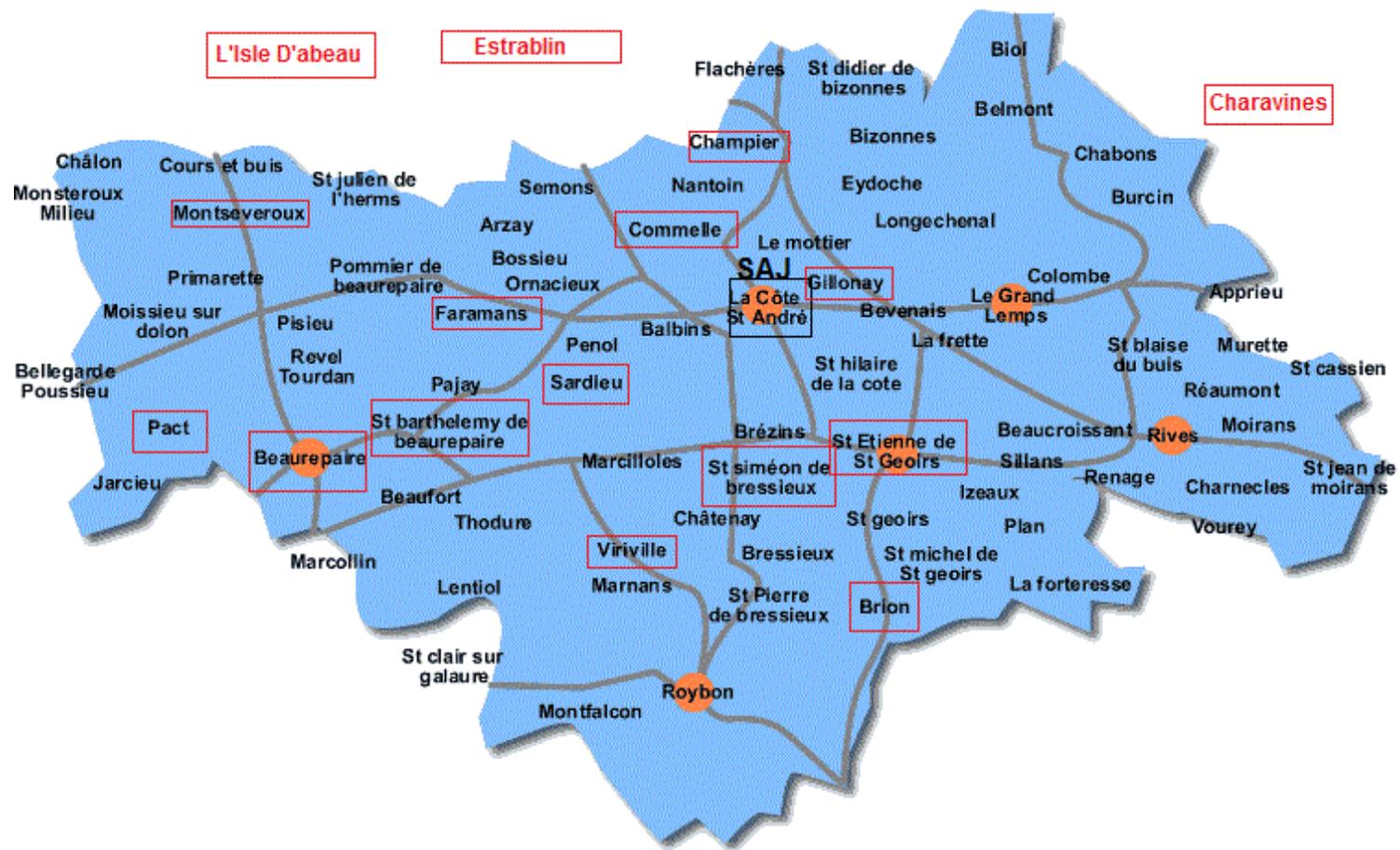
Lieu de résidence :

La Côte st André :	10 usagers soit 24 %
Beaurepaire	11 usagers soit 27 %
A moins de 10 kms de LCSA :	13 usagers soit 32 %
A plus de 10 kms de LCSA:	7 usagers soit 17 %



Le transport des personnes accueillies vers le Service est problématique car la plupart des personnes accueillies n'ont pas la possibilité de se rendre par leurs propres moyens au service. Le SAJ propose un service de transport moyennant une refacturation que tous ne peuvent pas financer. L'impact budgétaire du service transport et les décisions prises sur 2022 en la matière sont détaillées dans la synthèse du compte administratif.

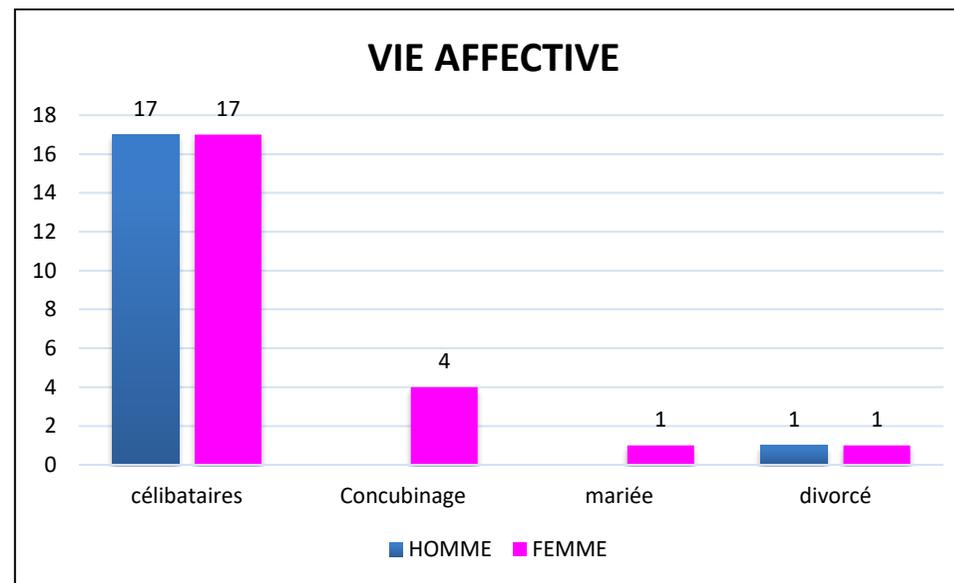
La carte ci-dessous fait apparaître en rouge les principaux lieux de résidence des personnes accueillies qui viennent au-delà de bièvre valloire ; pour certaines de l'Isle d'Abeau ou encore de Charavines.



Vie affective :

Sur 41 usagers au SAJ au 31/12/2022 soit 18 hommes et 23 femmes

- 17 hommes sont célibataires
- 17 Femmes sont célibataires
- 4 femmes vivent en concubinage
- 1 femme est mariée
- 1 homme et 1 femme sont divorcés



Les usagers évoquent très régulièrement auprès des professionnels leur célibat et leurs difficultés à rencontrer un partenaire.

L'APAJH pour répondre à cette demande des usagers et de leur famille a lancé une commission vie affective pour tenter de mettre en œuvre des moyens pour les accompagner sur cette question.

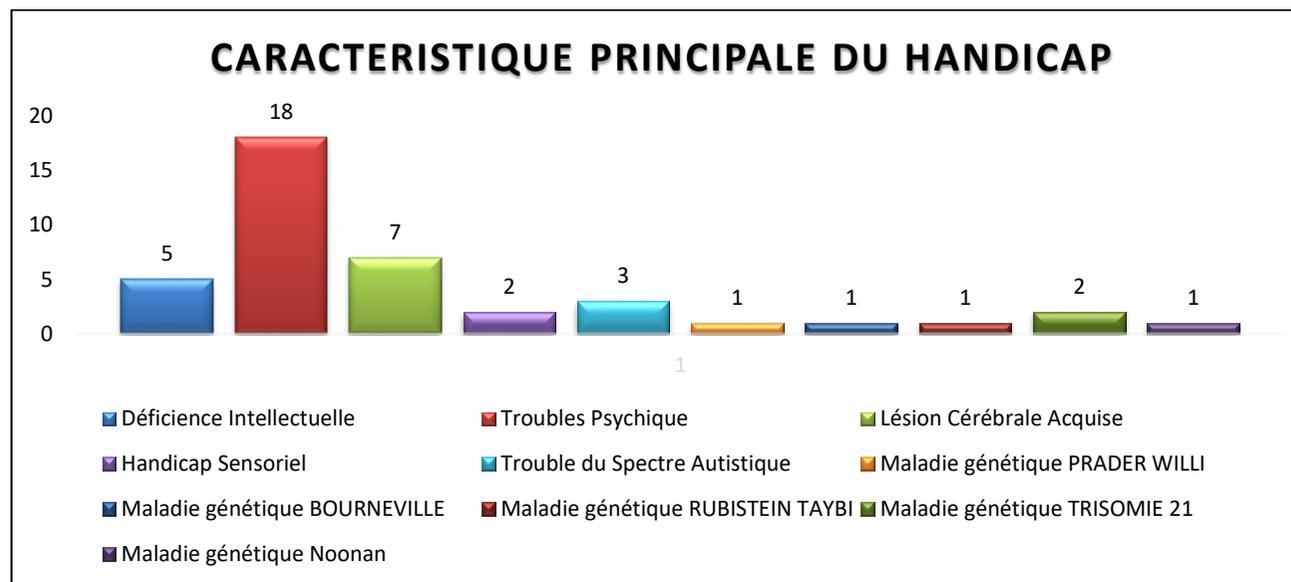
C- DONNEES MEDICO-SOCIALES CONCERNANT LES PERSONNES ACCUEILLIES AU SAJ :

Statistiques élaborées selon la nomenclature ARS à partir de l'effectif présent au 31/12/2022 soit 41 personnes accueillies.

Caractéristique principale du handicap :

Déficience Intellectuelle	5	12%
Troubles Psychique	18	44%
Lésion Cérébrale Acquisée	7	17%
Handicap Sensoriel	2	5%
Trouble du Spectre Autistique	3	7%
Maladie génétique PRADER WILLI	1	2.5%
Maladie génétique BOURNEVILLE	1	2.5%
Maladie génétique RUBISTEIN TAYBI	1	2.5%
Maladie génétique TRISOMIE 21	2	5%
Maladie génétique Noonan	1	2.5%
	41	100%

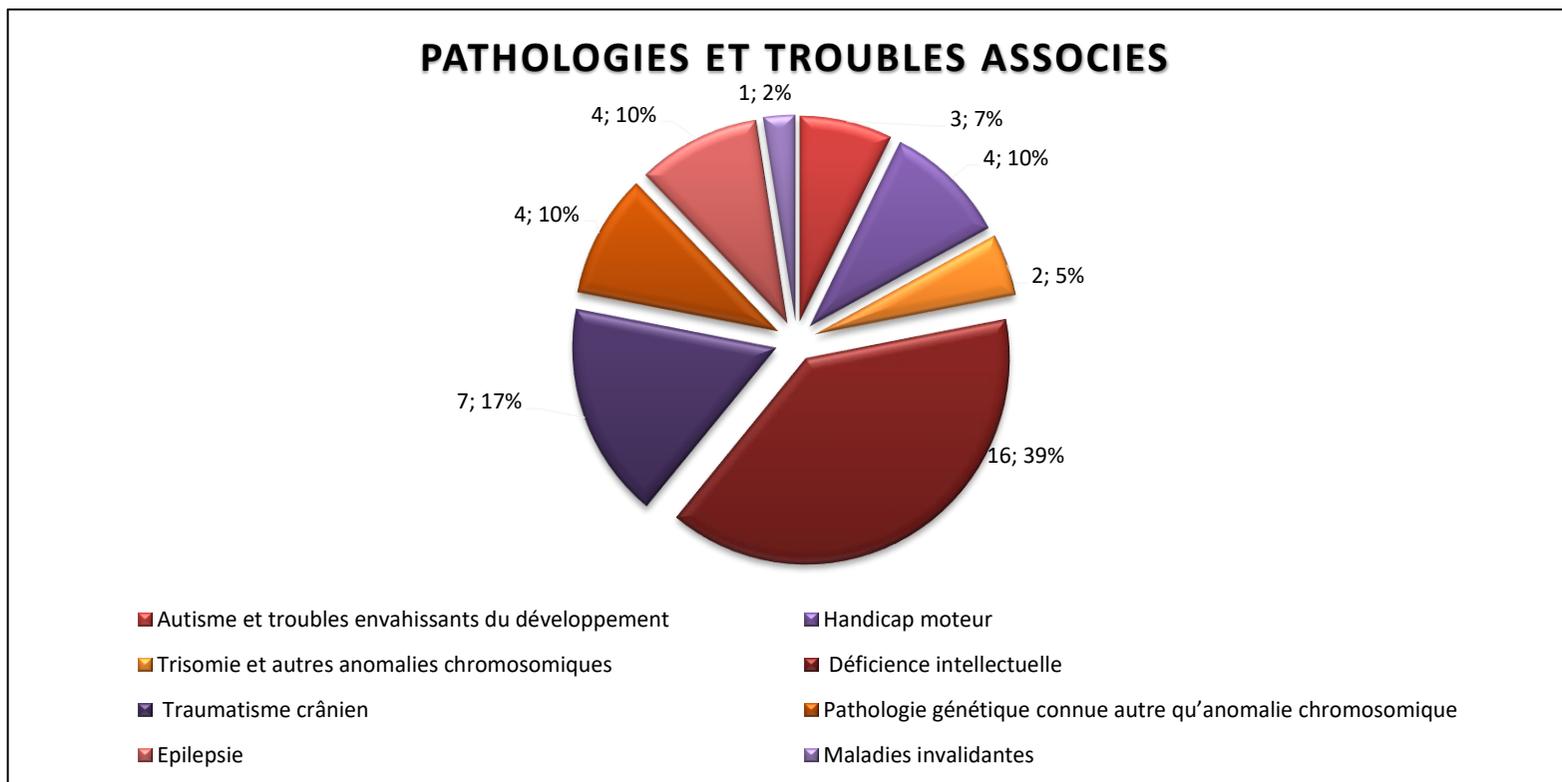
Le Saj accueille un public tout handicap avec une prédominance sur le versant des troubles psychiques (44%).



Pathologies et troubles associés :

La population accueillie présente pour certains d'autres pathologies et troubles associés au-delà de la situation de handicap principale :

Autisme et troubles envahissants du développement	3
Handicap moteur	4
Trisomie et autres anomalies chromosomiques	2
Déficiência intellectuelle	16
Traumatisme crânien	7
Pathologie génétique connue autre qu'anomalie chromosomique	4
Epilepsie	4
Maladies invalidantes	1



D- LE PROJET DE SERVICE :

En adéquation avec les quatre grands principes de solidarité, citoyenneté, laïcité et primauté de la personne, le projet du SAJ porte sur un accompagnement global des personnes en situation de handicap. Le socle de cet accompagnement repose sur la pratique d'activités à la journée. Chaque personne accueillie signe un Projet Personnalisé d'Accompagnement révisé chaque année et élaboré par l'équipe avec la coordinatrice des projets. Elle va déterminer avec la personne accueillie « quels sont ses importants à venir au SAJ » pour pouvoir décliner dans chaque famille d'ateliers quelles compétences doivent être travaillées et élaborer avec l'équipe les principaux axes d'accompagnement de chacun. Les différents ateliers constituent des supports d'activité pouvant correspondre aux appétences de chacun.

L'objectif d'inclusion des personnes en situation de handicap :

Le parcours des personnes accueillies dans le service s'inscrit dans une forte volonté d'ouverture, pour favoriser l'inclusion sociale, les liens entre les personnes accueillies et l'environnement local, mais aussi améliorer la connaissance mutuelle entre l'établissement, les partenaires et les usagers.

L'inclusion de la personne en situation de handicap dans la société se fait par l'intermédiaire du travail des partenariats développés dans le cadre du projet des ateliers. Par exemple : L'activité corporelle travaille en lien avec un foyer d'hébergement pour proposer une activité Basketball adaptée. Les ateliers artisanat et création travaillent aussi avec des partenaires extérieurs sur des événements ponctuels (Artbis, Centre social, ludothèque, fête du jeu). Le SAJ fréquente aussi, dans le cadre des ateliers, des lieux tels que la piscine et la médiathèque avec lesquels nous avons développé des partenariats.

L'inclusion des usagers du SAJ, dans le cadre d'activités extérieures leur permet également de sortir des murs du SAJ. C'est également pour certains l'occasion de travailler sur les savoirs-être en société.

Le travail en partenariat comme levier d'ouverture du SAJ sur son environnement :

Les professionnels sont attentifs aux attentes, aux souhaits, aux besoins, aux difficultés et aux problématiques rencontrées par les usagers. L'équipe conseille et encourage les usagers et leurs responsables légaux. Elle propose un accompagnement au quotidien et oriente lorsque c'est nécessaire, vers les dispositifs de droit commun ou vers des professionnels extérieurs au service. Le SAJ reste un service d'accueil en

journée, l'équipe conseille et propose, elle peut orienter vers des partenaires l'utilisateur, ses proches et /ou représentants légaux qui sont libres de s'en saisir.

Le Service d'Activité de Jour – APAJH travaille en lien avec un réseau de partenaires.



Un SAJ pour un public tout handicap au sein duquel se maillent réponses aux besoins individuels et activités collectives :

Les profils des personnes accueillies au SAJ sont très hétérogènes :

- Un public tout handicap,
- Des écarts d'âges importants entre les jeunes sortants d'IME et les plus anciens âgés de plus de 60 ans (6 personnes)

-
- Des personnes en provenance d'horizon très différents (établissements pour enfants, milieu ordinaire de vie avant un accident, travailleurs d'ESAT...).

Le SAJ n'a pas vocation à proposer des activités de type occupationnel mais à visée éducative, thérapeutique et pédagogique. Les objectifs de travail fixés individuellement (dans les projets personnalisés) et collectivement (dans les projets d'atelier) tiennent compte de l'hétérogénéité des profils.

Un équilibre est recherché dans l'élaboration des groupes sur les activités. L'organisation tient généralement des compétences de chacun mais pas seulement. Par exemple : une dynamique intergénérationnelle ou encore une mutualisation de compétences peuvent parfois être très riches. Chacun doit pouvoir s'épanouir en participant à l'activité en fonction de ces compétences et en prenant part à la dynamique de groupe. Les supports sont adaptés si nécessaire, l'équipe organise l'accueil de chacun en tenant compte des écarts de potentiels.

III. FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION DU SERVICE :

A- DONNEES STATISTIQUES 2020 RELATIVES AU FONCTIONNEMENT ET A L'ACTIVITE DU SERVICE :

L'effectif :

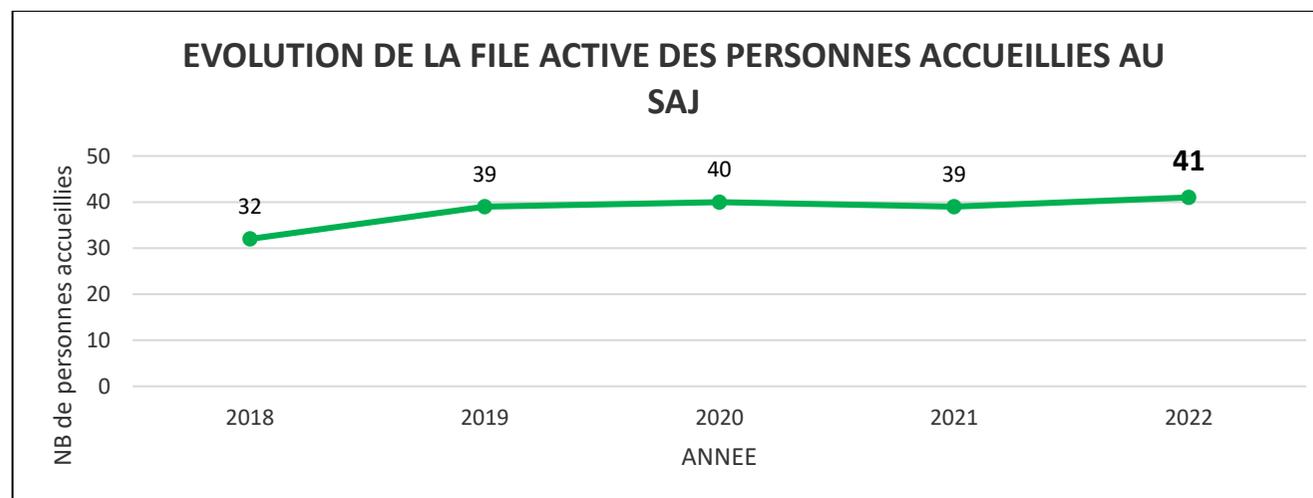
L'agrément est de **30** Equivalents Temps Plein.

Le nombre de personnes physiques accompagnées par le Service d'Activité de Jour au cours de l'année 2022 est de **41 usagers en file active pour 30 ETP.**

L'effectif ETP :

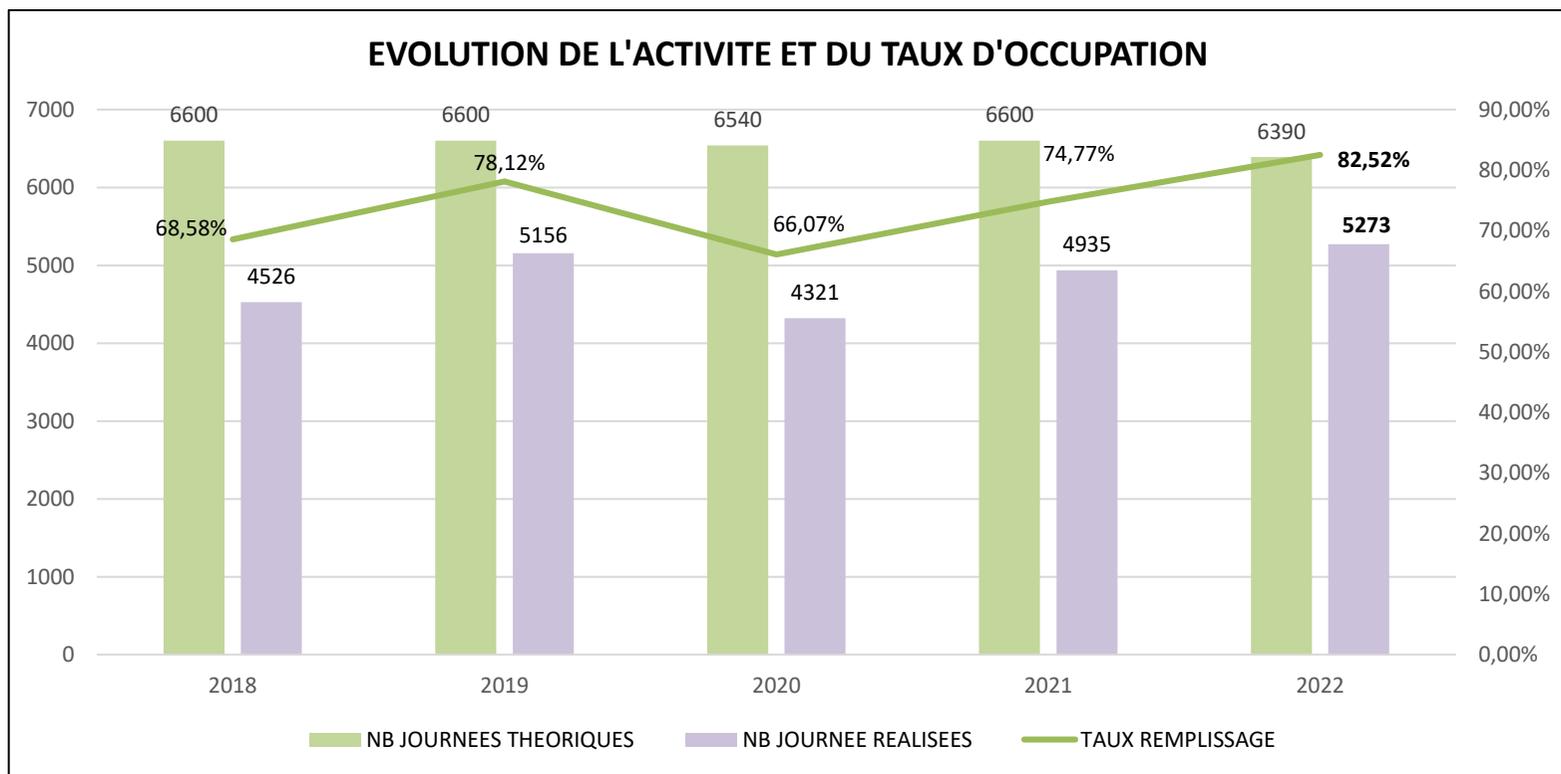
Activité	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Capacité autorisée	22	22	22	30	30	30	30	30	30

Evolution de la file active :



L'activité :

L'activité théorique - Activité réalisée – taux de d'occupation sur 5 ans :



L'activité réalisée :

L'activité au SAJ est de **5 273 journées en 2022** contre 4935 journées en 2021. On note une progression de +7% par rapport à 2021.

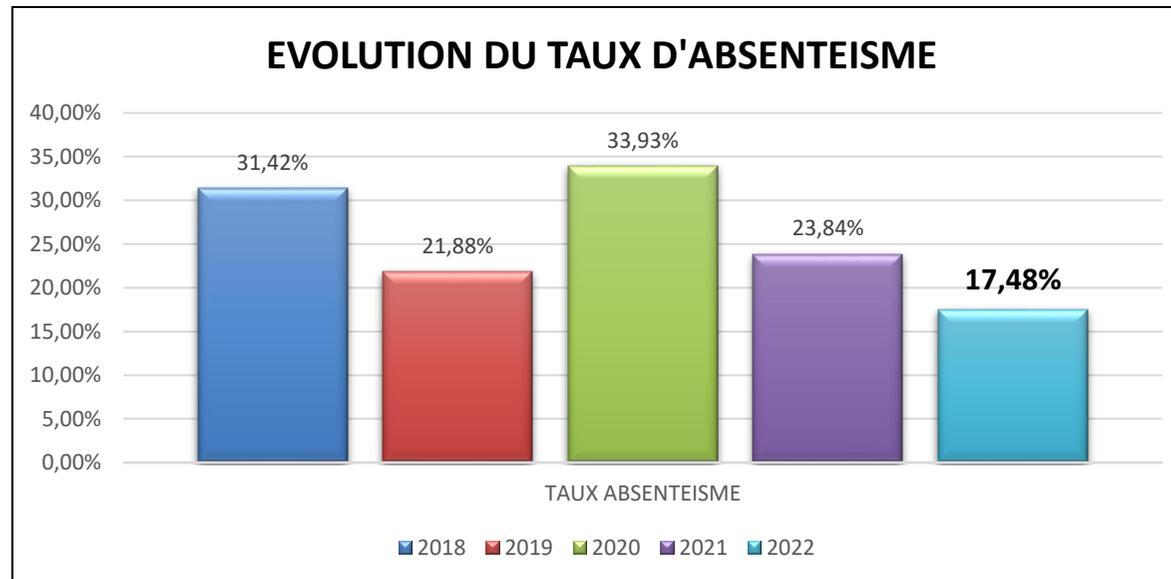
Le taux d'occupation est le rapport entre l'activité réalisée, en journées, actes... et l'activité théorique. Il mesure l'activité réalisée au regard de la capacité totale du service.

Le taux de présence moyen sur l'année 2022 est de 82.52 %.
Le taux d'absentéisme moyen sur l'année 2022 est de 17.48 %.

Le taux de présence et le nombre de journées ont nettement augmenté en 2022. Un important taux de vaccination à quasi 98% des personnes accueillies, a permis de maintenir un accueil de qualité.

Certaines familles ont cependant fait le choix de ne pas remettre leurs enfants au SAJ pour partie sur l'année 2022. Aussi souvent que nécessaire l'établissement a mis en place des campagnes de test PCR.

Taux d'absentéisme sur l'année 2022 :



Durée de l'accompagnement :

La durée d'accompagnement est en moyenne de 10 ans.

Moins de 1 ans : 4

De 1 à 2 ans : 2

De 3 à 6 ans : 13

De 11 à 15 ans : 5

Plus de 15 ans : 12.

6 personnes accueillies en situation de handicap sont accompagnées par le SAJ depuis **2003**, date de la création du service.

Admissions 2022 :

Les admissions au SAJ des personnes en situation de handicap, se font en fonction des places disponibles.

En 2022, **4 entrées** ont été possible ; après 2 années confrontées à la crise sanitaire qui avaient ralenti les admissions.

Après réception de la notification, les personnes sont reçues en entretien pour une rencontre avec la cheffe de service ou la directrice et la Coordinatrice. Leurs dossiers de candidature passent en commission d'admission et sont ensuite placés en liste d'attente. 4 semaines de découverte sont ensuite proposées.

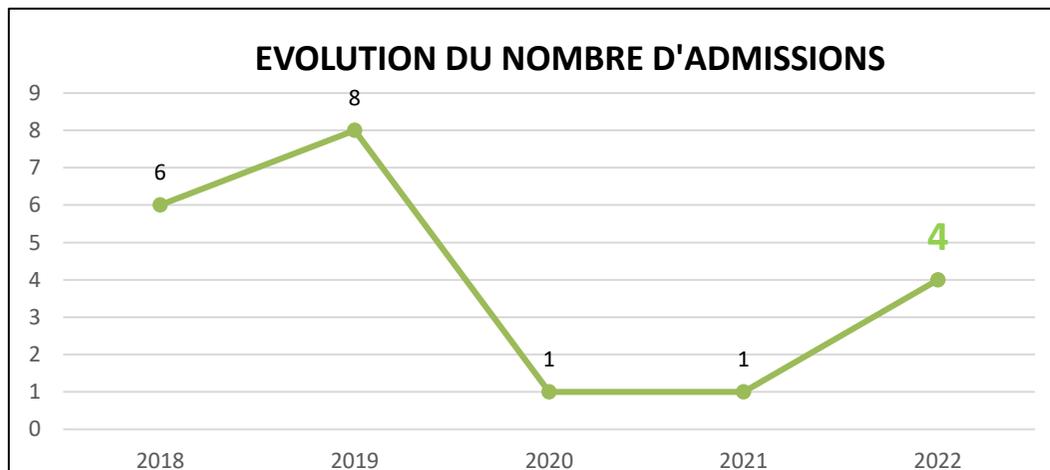
Une nouvelle procédure d'admission a été mise en place en 2022, afin d'accueillir dans de bonnes conditions les nouvelles personnes. (Ce point sera développé dans un autre chapitre.



4 entrées en 2022

Nombre d'entrées en 2022 : 4

Nombre d'entrées en 2021 : 1
Nombre d'entrées en 2020 : 1
Nombre d'entrées en 2019 : 8
Nombre d'entrées en 2018 : 6
Nombre d'entrées en 2017 : 1
Nombre d'entrées en 2016 : 1



Le pic en 2018 et 2019 correspond à l'extension d'agrément de 22 à 30 ETP et à l'installation des places d'extension qui en a découlé.

L'APAJH a pris la décision de dédier prioritairement les 8 places de l'extension d'agrément aux usagers ne pouvant plus tenir un rythme de travail sur l'ESAT de Beaurepaire soit en raison de l'évolution de leur maladie soit en raison du vieillissement.

Les activités proposées leurs permettent de maintenir leurs acquis et compétences développées au cours de leur vie professionnelle à l'ESAT et de les transférer sur des activités sans exigences en termes de productivité.

Certains sont en temps partagé ESAT SAJ d'autres ont définitivement glissé petit à petit vers un accueil uniquement SAJ.

Les stages de découvertes de 2021 ont permis d'accueillir 4 nouvelles personnes en 2022.

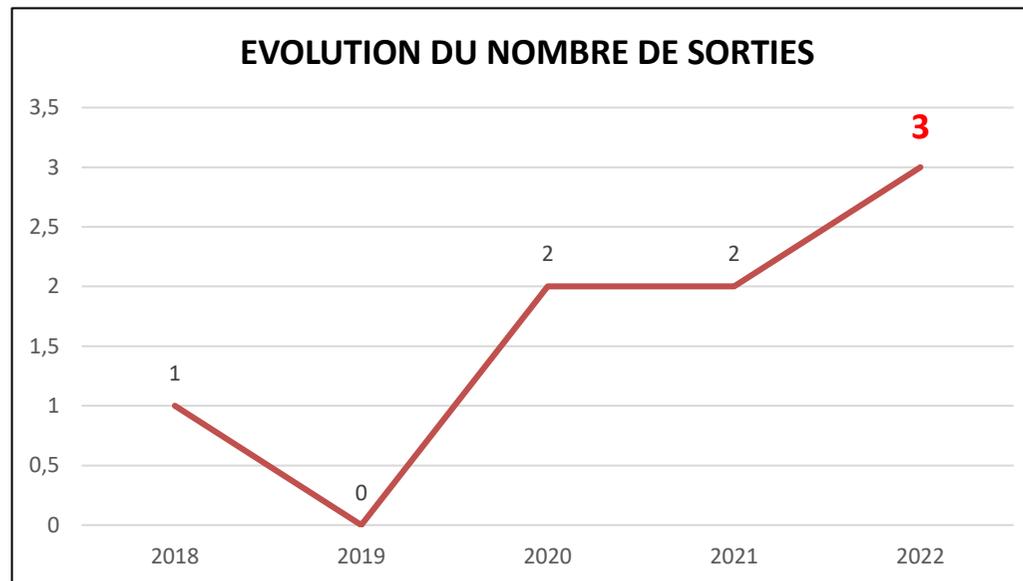
A fin 2022, **la liste d'attente est de 11 personnes.**

Les sorties 2022 :

3 sorties en 2022

En ce qui concerne les 3 sorties en 2022, elles correspondent à :

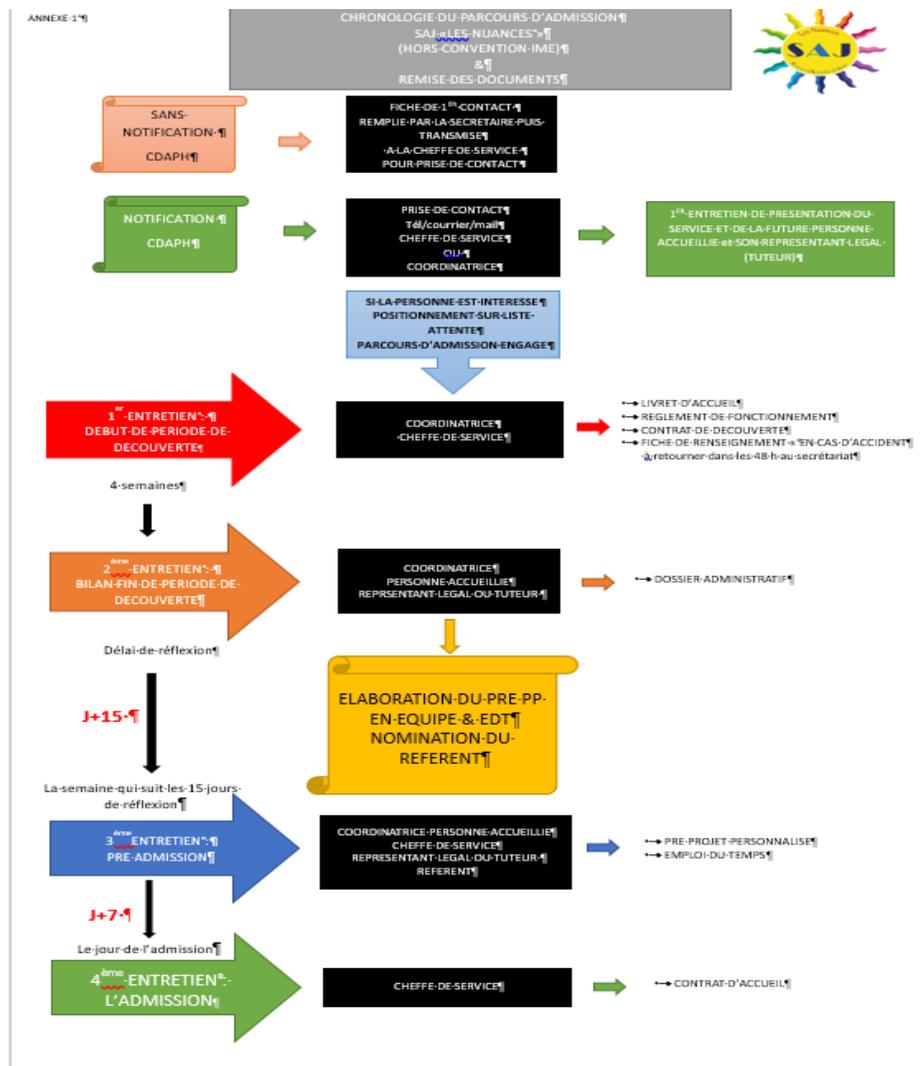
- Souhait d'une personne accueillie d'être à la « retraite » et en fin de notification,
- Souhait d'une personne accueillie de changer de Saj pour suivre son compagnon admis dans un autre ESAT.
- Fin de notification d'une personne accueillie suite décision du MDAPH.



B- DE L'ADMISSION EN PASSANT PAR L'ELABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET JUSQU'A SON EVALUATION :

Une nouvelle procédure co construite en équipe :

Au cours de l'année 2022 la procédure a été travaillée avec l'équipe ; elle a été officiellement diffusée le 15/12 et est depuis opérationnelle. Elle est résumée dans le schéma ci-dessous.



Le rôle des professionnels dans l'accompagnement :

Missions et rôles des référents au SAJ :

Ils ont une connaissance fine de la singularité de chacune des personnes dont ils sont référents et des spécificités de leurs parcours.

Les référents jouent un rôle de porte-parole (communication ascendante et descendante). Ils font le lien entre la personne accueillie et l'équipe.

Ils communiquent aux usagers des informations concernant la vie du service et les explique.

Ils participent avec l'usager, le cas échéant ses représentants légaux et les membres de l'équipe à l'élaboration du projet personnalisé.

Ils ont le souci de faire vivre le projet de la personne dans sa globalité et ils s'assurent qu'il soit bien mis en œuvre.

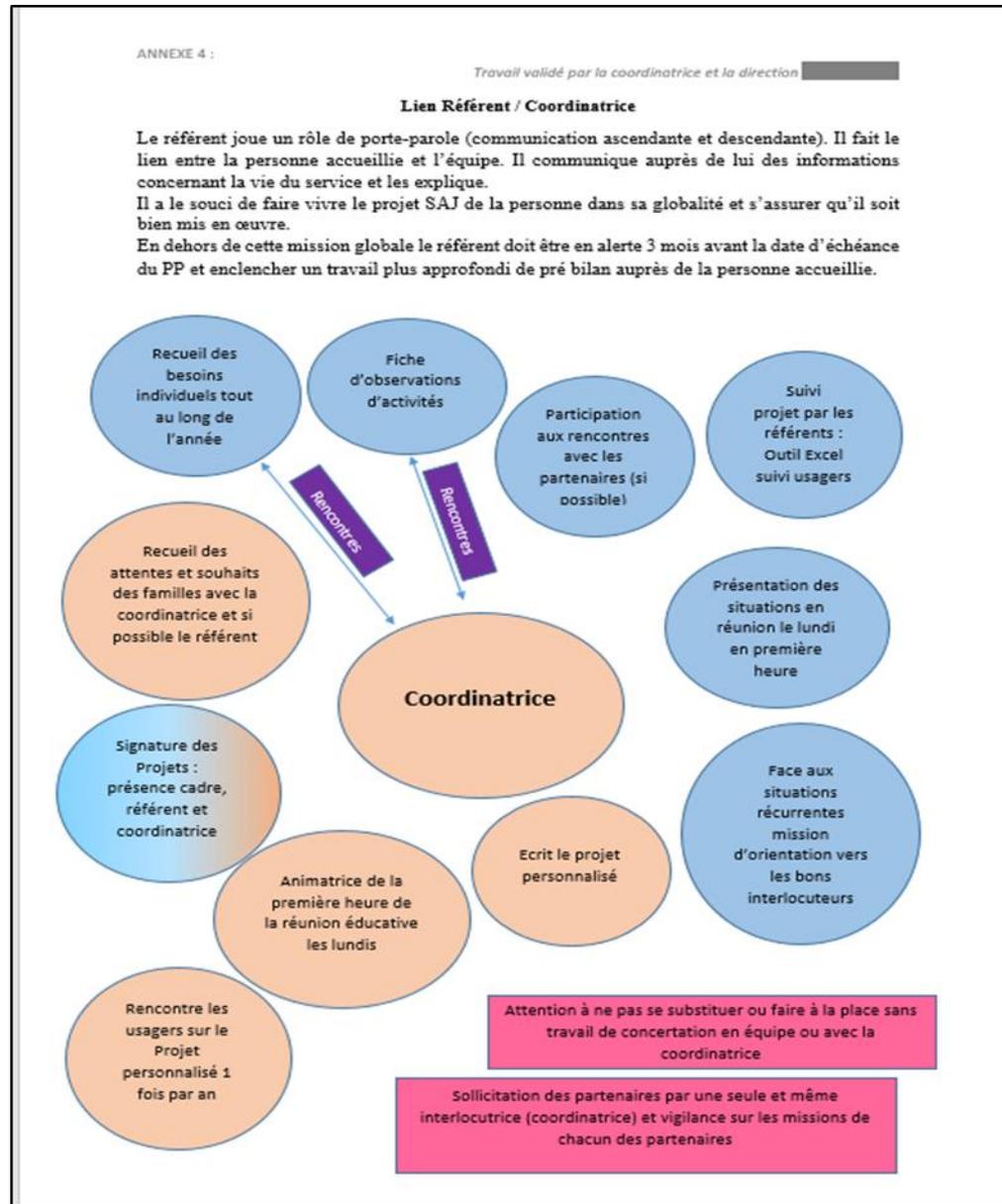
Ils peuvent être amenés à participer à des entretiens tripartites coordinatrice, usager et eux-même. Ils peuvent également être conviés à d'autres entretiens : avec les représentants légaux, les partenaires, la CDS, la directrice...

La fonction de coordination de projet :

La coordinatrice a un rôle central dans la mise en œuvre des projets personnalisés et travaille en étroite collaboration avec les autres professionnels (Accompagnement Educatif et Social, Moniteur Educateur, Psychomotricienne) pour les faire vivre au quotidien.

Les référents et la coordinatrice jouent ainsi un rôle essentiel dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du pré projet personnalisé puis du projet personnalisé (6 mois après l'admission) et de ses avenants (à minima 1 fois par an).

Schéma des liens entre la coordinatrice et les référents :



La période de découverte : un moment clé en amont de l'admission :

Dans un premier temps, il est proposé une **période de découverte du service de quatre semaines**. Cette période peut être modulée en fonction de la situation personnelle de chacun. Pour cette période un contrat de découverte est établi et signé avec les modalités de prise en charge.

La coordinatrice prend en charge l'utilisateur, explique le livret d'accueil ainsi que le fonctionnement du SAJ. Elle lui présente les différentes activités / groupes de besoins proposés et co-construit également avec elle son emploi du temps pour la période. Cet emploi du temps lui permettra d'expérimenter plusieurs supports d'activités.

A l'issue de la période de découverte, la coordinatrice rencontre l'utilisateur (le cas échéant avec son représentant légal) pour effectuer avec elle **un bilan de la période de découverte**. A cette occasion, l'utilisateur peut exprimer ce qui lui a convenu, ce qu'il souhaiterait mettre en place dans son futur accompagnement. C'est lors de cet échange que la coordinatrice recueille les éléments qui serviront de support à l'élaboration du pré projet, ses besoins, ses attentes et repère ses appétences pour certaines activités. Un dossier administratif en vue de l'admission est remis à la personne.

Un délai de 15 jours de réflexion est donné à la personne qui décidera ou non de donner suite. Cette période peut être réduite si la personne est sûre de son choix immédiatement.

Dès lors que la personne décide d'intégrer le service elle complète et renvoie au secrétariat le dossier administratif.

L'élaboration d'un pré projet pour l'admission :

Dans l'hypothèse où la personne confirme son admission, en réunion d'équipe, la coordinatrice fait état du bilan de la période de découverte. L'équipe co-construit le pré-projet pour 6 mois avec une proposition d'axes de travail et d'emploi du temps élaborés à partir des besoins de la personne, de ses attentes, de l'appétence qu'elle peut avoir pour les activités proposées et à partir des observations de l'équipe.

Un référent est nommé.

A l'issue de la période de réflexion et quelques jours avant l'admission définitive, la personne (et le cas échéant son représentant légal) est reçue en entretien par la chef de service, la coordinatrice et le référent qui lui remettent le pré projet élaboré sur la base des éléments recueillis

lors de la période de découverte ainsi que son emploi du temps. Le pré projet et l'emploi du temps peuvent à cette occasion être affinés avec l'utilisateur et s'il y a lieu son représentant légal.

Le rôle du référent est expliqué ainsi que l'accompagnement proposé via les projets personnalisés.

La mise en œuvre du projet personnalisé :

Après formalisation et validation du pré projet signé ou de l'avenant au projet personnalisé :

- Sollicitation des ressources (internes et externes au service le cas échéant) associées à la mise en œuvre des axes d'accompagnement du projet par la coordinatrice.
- Travail du référent avec l'utilisateur tout au long de l'année dans la mise en œuvre des axes d'accompagnement du projet : temps d'accompagnement spécifiques, temps de suivi et de réajustement, encouragements, développement du pouvoir d'agir.
- Entretien régulier entre la personne accueillie et son référent pour échanger sur le quotidien et parfois en présence de la coordinatrice.

A minima une fois par an la coordinatrice rencontre seule l'utilisateur pour faire un bilan avec lui sur la mise en œuvre de son projet. En fonction des situations, le représentant légal pourra être convié.

Un outil permet à l'équipe de formaliser par écrit pour chaque personne accueillie le suivi de projet ainsi que les différents faits marquants relatifs à l'accompagnement.

Le projet est co évalué minimum une fois par an par la coordinatrice en lien avec le référent, l'utilisateur (le cas échéant son représentant légal) et l'équipe en réunion projet.

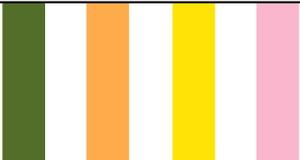
- Temps de recueil de données et d'évaluation à partir des critères définis dans le projet et à partir des éléments consignés en terme de suivi de projet.
- Temps d'échange et de synthèse du référent et de la coordinatrice avec l'utilisateur. En fonction des situations, le représentant légal pourra être convié.
- Temps d'échange de l'équipe et de synthèse en réunion projet.
- Travail de réactualisation du projet personnalisé. Rédaction de l'avenant correspondant par la coordinatrice.

L'utilisateur est reçu en entretien par la chef de service (ou en son absence la directrice), la coordinatrice, son référent et le cas échéant son représentant légal. Une lecture du projet ou de l'avenant au projet est faite, si besoin il peut être affiné ou modifié et il est signé après acceptation de ce dernier.

Il peut à tout moment faire l'objet d'une modification à l'initiative de l'utilisateur en vertu de l'exercice de ses droits à une prise en charge ou à un accompagnement adapté au libre choix, au consentement éclairé et à la participation, la renonciation ; ces droits se conjuguent à celui plus général du libre choix des prestations. Il peut aussi être modifié avec l'accord de l'utilisateur sur proposition des membres de l'équipe, au terme d'une démarche de bilan ou d'évaluation.

La trame du projet personnalisé :

ANNEXE 6



PROJET PERSONNALISE

NOM PRENOM

Date :

Coordinatrice : [REDACTED]

Réfèrent :




Saj - Les Nuances -
30 rue Henry Gérard
38260 La Côte Saint André
Tel : 04.74.20.19.05
Mail : saj@apajh38.org



NOM PRENOM

PRESENTATION DE LA PERSONNE

Moi et (ma famille)

Mes habitudes :

Ce que j'aime faire :

Mon parcours avant :

NOM PRENOM

Ce que je SOUHAITE et ce dont j'ai BESOIN

Date

DOMAINE	MOI	MA FAMILLE OU LES PARTENAIRES	L'EQUIPE DU SAJ
VIE QUOTIDIENNE			
AVEC LES AUTRES			
LES ACTIVITES			
PROJET DE VIE			

SYNTHESE DE MON PROJET PERSONNALISE				
Date :				
DOMAINE	OBJECTIFS	MOYENS	ECHEANCE	INDICATEURS
VIE QUOTIDIENNE				
AVEC LES AUTRES				
LES ACTIVITES				
PROJET DE VIE				

AVENANT N°X AU PROJET PERSONNALISE	
Date :	
MA VIE ET MON ANNEE AU SAJ	
Ce que je SOUHAITE et ce dont j'ai BESOIN	
MES OBJECTIFS	COMMENT ON Y ARRIVE
MA SIGNATURE ET OU CELLE DE MON TUTEUR	SIGNATURE DE REPRESENTANT DE L'ETABLISSEMENT Mme JULIE MARTIN

EVALUATION DU PROJET PERSONNALISE N°X				
Date :				
DOMAINE	OBJECTIFS	INDICATEURS	CE QUI EST REUSSI	CE QUI RESTE A TRAVAILLER
VIE QUOTIDIENNE				
AVEC LES AUTRES				
LES ACTIVITES				
PROJET DE VIE				

La transition avec les établissements pour enfants :

La transition avec les établissements pour enfants se fait plus en détail de la manière suivante :

Nous signons une convention tripartite avec le responsable légal, l'établissement d'origine et le SAJ qui définit les modalités de la période de découverte au SAJ avec un accueil en temps partagé IME / SAJ.

La personne accueillie, est considérée entrée au SAJ à partir du moment où elle rentre en expérimentation.

Ce dispositif permet une intégration progressive du jeune et un passage en douceur en secteur adulte. Le travail de l'équipe est axé sur :

- La mise en lien avec les autres personnes accueillies : isolement des plus jeunes par rapport aux reste du groupe bien plus âgé.
- Le développement de l'autonomie : une attention particulière est portée aux comportements infantiles en mettant en mot et en développement leur autonomie.

Les équipes travaillent à ce qu'un équilibre soit trouvé au sein du collectif ; de manière à ce que chaque personne accompagnée quel que soit son âge puisse trouver sa place. L'équipe encourage les plus jeunes à être dans l'action sur les temps de vie collective. Ce développement de leur autonomie les aide à grandir et à s'intégrer avec les autres.

Pour l'année 2022, deux conventions ont été signées avec IME Georges Bonneton (Fondation OVE) de la Côte Saint André en vue d'une admission définitive dans notre service.

C- LE CVS POUR FAVORISER L'EXPRESSION DE LA PAROLE DES PERSONNES ACCUEILLIES AU SAJ :

Les missions du Conseil de la Vie Sociale au SAJ et sa composition :

Conformément à la loi 2002-2 du 2 janvier 2002, le Conseil de la Vie Sociale au SAJ APAJH38 est en place dans le service. Le CVS est en cours de mandat (3 ans). De nouvelles élections sont prévues en 2023.

Le conseil de la Vie Sociale donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant :

- ❖ Le fonctionnement de l'établissement : organisation intérieure et vie quotidienne.
- ❖ Les activités, les temps de la vie collective.
- ❖ Les projets de travaux et d'équipements.
- ❖ La nature et le prix des services rendus.
- ❖ L'affectation des locaux collectifs.
- ❖ L'entretien des locaux.
- ❖ Les mesures prises pour favoriser les relations entre les usagers.

Le CVS sera impérativement consulté lors de toute modification :

- ❖ Du projet d'établissement.
- ❖ Du livret d'accueil.
- ❖ Du règlement de fonctionnement du service et celui du CVS.

Le CVS est tenu informé des suites réservées aux propositions et avis qu'il a pu émettre.

Le CVS ne peut traiter les situations personnelles des usagers.

Le CVS est composé de 11 membres :

8 membres sont élus :

-
- ❖ Les usagers : 6 représentants élus par les usagers.
 - ❖ Famille : 2 représentants élus par les usagers.

3 membres sont nommés :

- ❖ 2 représentants des salariés sont nommés par l'équipe éducative et de direction
- ❖ 1 membre est nommé par le Conseil d'Administration APAPJH38 représentant l'Association.

Il n'y a que des membres titulaires.

Sur les instances sont présents la Chef de service du SAJ et la Directrice. Il se peut que selon les sujets traités un invité soit convié.

Sur le mandat en cours nous n'avons qu'un seul représentant de familles suite au manque de candidat.

Lorsque les élus ont été nommés le bureau est voté et une fonction est attribué à chacun : président, vice-président secrétaire et secrétaire adjoint et autres membres.

Avant chaque réunion CVS, il a été mis en place un « **A VOUS LA PAROLE** » conformément à la procédure « **ETAPE 2** » permettant au membre du CVS de recueillir la parole des personnes accueillies au SAJ.

Les sujets évoqués en CVS en 2022 :

4 réunions CVS ont eu lieu en 2022 :

- **En mars 2022 :**

Ordre du jour : Bilan des fêtes de fin d'année 2021, bilan du temps d'accueil le matin, Fin d'accueil au Saj du Président du CVS, proposition diverses, salle activité de Beaurepaire

- **En mai 2022 :**

Ordre du jour : Demande d'organisation d'un repas au restaurant, restitution de l'enquête sur les activités, organisation des temps fort au Saj, la journée porte ouverte, les festivités de juillet 2022, possibilité ou pas d'un atelier cuisine.

- **En septembre 2022 :**

Ordre du jour : retour sur les activités de juillet 2022, nouvelle organisation en septembre, utilisation des masques pour le Covid, Café familles, demande de sortie exceptionnelle en hiver, répartition des sommes de la coopératives- questions diverses.

- **En Décembre 2022 :**

Ordre du jour : Validation du Logo et du nom du Saj, festivités de fin d'année, date du CVS 2023, présentation du nouveau livret d'accueil, avant validation par le CA.

EXTRAIT D'UN COMPTE RENDU :



**COMPTE RENDU
DU CVS SAJ APAJH 38
Le 03/03/2022 :**

Présents : [redacted] (secrétaire), [redacted] (secrétaire adjointe), [redacted] (président), [redacted] (trésorière), [redacted] (trésorier adjoint), [redacted] (éducatrice), [redacted] (Directrice), [redacted] (représentante des parents), Mme [redacted] (Présidente de l'Apajh 38 administrateur), [redacted] (Cheffe de Service)

Excusés : [redacted] (éducateur)

Un échange a été nécessaire avant d'aborder l'ordre du jour. Les élus partagent leurs inquiétudes vis-à-vis de l'actualité et de la guerre en Ukraine. Mme Martin va faire parvenir un document expliquant la guerre de manière simplifiée aux éducateurs. Vous pourrez échanger sur vos inquiétudes avec les éducateurs.

Les élus abordent aussi la question des masques, doit-on encore les porter ? La direction attend des directives plus précises pour nos établissements. Quand on pourra les enlever ceux qui veulent les garder pourront.

Ordre du jour Bureau du CVS :

- Bilan des fêtes de fin d'année

Les élus ont expliqué que tout le monde était content des fêtes de fin d'année, le repas était bon, le service agréable et le moment convivial. Les élus ont précisé que pour certains, ce repas est vraiment très important car c'est le seul moment où ils fêtent Noël. Toutefois certains auraient aimé être plus présent pour la préparation surtout des décorations. [redacted] nous a répondu que l'année prochaine on s'y prendrait plus tôt pour la décoration. L'équipe fera attention que tout le monde puisse participer même ceux qui ne sont pas en ateliers « Formes et couleurs » ou « Artisanat ».

Cette année c'était compliqué de s'y mettre plutôt car jusqu'au dernier moment, nous avions peur que ce soit annulé à cause du COVID.

- Bilan du temps d'accueil du matin

Le temps de la boisson chaude tous ensemble en salle rouge est apprécié par la majorité. Des personnes ont demandé s'ils pouvaient aider les éducateurs à servir les boissons.

La Directrice trouve que c'est une bonne idée mais il faudra faire attention à bien respecter les règles d'hygiène (se laver les mains).

La deuxième demande des personnes était de pouvoir faire de la salle rouge un lieu plus convivial avec un baby-foot et un juke-box par exemple et de pouvoir afficher des choses.

Le Bureau a répondu que malheureusement, La salle rouge appartient à tous les services de l'immeuble, elle n'est pas vraiment à nous, nous la partageons avec les voisins. Nous n'avons pas le droit d'afficher des choses au mur ni de laisser du matériel.

- Fin d'accueil de [redacted] Président du CVS

Mr [redacted] a décidé de démissionner du SAJ, il voulait prendre sa retraite. De fait, il n'est plus président du CVS. Le vice-président, M [redacted] Vice-Président prend les fonctions de président jusqu'aux prochaines élections en 2023.

- Propositions Diverses

1) Certains d'entre nous voudrais faire plus de petite sortie pour casser la routine de notre emploi du temps à l'année. (Zoo , bowling , ballade a la journée , musée, cinéma).

La Directrice a expliqué que le SAJ n'est pas un centre de loisirs où l'on choisit des activités comme au supermarché. Quand on vient au SAJ, c'est avec des objectifs de progresser au niveau éducatif, thérapeutique, être mieux, apprendre des choses. Des sorties sont possibles mais si elles ont un rapport avec les activités qui se sont passées dans l'année.

La Cheffe de Service rappelle que des sorties ou des activités exceptionnelles ont eu lieu sur le mois de juillet et pour les périodes de Noël.

En juillet, il y'a eu des pique-nique, sortie à Villard, au jardin zen... Il y'a aussi eu une ferme pédagogique et un glacier qui sont venus.

Pour Noël, une dame est venue pour des massages, il y'a aussi eu une après-midi percussions et chocolat chaud.

[redacted] La Présidente de l'APAJH 38 et la Directrice explique qu'un nouveau service de l'APAJH a ouvert, le SAL. Le service est ouvert à ceux qui ont un suivi SAVS. Le projet répondrait plus à la demande d'organiser des sorties ou des loisirs à la demande.

2) Certains aimeraient de nouvelles activités dans la grille d'activité

La réponse est la même que pour les sorties. Les activités proposées par les éducateurs sont pensées avec des objectifs de travail.

Par contre, les élus peuvent préparer un questionnaire de satisfaction. C'est-à-dire, demander aux personnes quelles activités ils apprécient et quelles nouvelles activités ils imaginent.

Sachant qu'une activité cuisine ne pourra pas être mise en place au SAJ car il y'a des normes d'hygiène qui font que c'est interdit.

3) Est-ce qu'il y'aura une fête avec les familles ? et quand sera l'inauguration du SAJ ?

Le mardi 24/05/2022, il y'aura une inauguration et les 52 ans de l'APAJH. Ce sera sous forme de portes ouvertes. Les familles seront invitées. Le CVS souhaite inviter les anciens éducateurs. Les personnes accueillies au SAJ vont pouvoir montrer, expliquer ce qu'elles font au SAJ aux familles et aux élus. Il y'aura le président du département de l'Isère qui va inaugurer le bâtiment. C'est important de pouvoir lui montrer ce que l'on fait au SAJ. Il y'aura le Maire de la côte st André, le président de l'APAJH 38 et de la fédération APAJH.

- Ordre du jour de la Direction
- Salle d'activité de Beaufort

[redacted] La directrice, demande les retours à faire à propos de la salle de Beaufort. La cuisine est belle, les personnes sont contentes. Il manque de portes manteaux et le salon de jardin en cours de commande. Pour la télé, il faut attendre que internet soit mis en place, il y'a un délai de 7 mois pour tirer la ligne. [redacted] La cheffe de Service s'occupe de relancer orange.

Le président
[redacted]

ENQUETE DES ELUS DU CVS :

Enquête CVS

Pour pouvoir travailler sur une nouvelle organisation en septembre nous avons besoin de vos avis :

Pourquoi venez-vous au SAJ ?

.....
.....

Quelle activité vous aimer le mieux au SAJ ? ;

.....
.....

Quelle activité vous aimer le moins au SAJ ?

.....
.....

Quelle nouvelle activité voudriez-vous faire ?

.....
.....

Préférer vous être dans un grand groupe ou un petit groupe.

.....
.....

De quel aide avez-vous besoin dans les activités ?

.....
.....

Etes-vous prêt à changer votre emploi du temps personnel ? (Jour de présences au SAJ)

.....
.....

Quelle sortie avez-vous envie de faire ?

.....
.....

Seriez-vous prêt à payer pour faire des sorties ?

.....
.....

Document a déposer dans la boîte aux lettres du C.V.S avant le 14 avril 2022

RESTITUTION DE L'ENQUETE :



« Suite à la dernière réunion CVS, Durant tout le mois d'avril, nous avons construit et fait passer une enquête de satisfaction des activités à l'ensemble des camarades du SAJ.

Nous avons rassemblé les réponses et nous vous restituons **les éléments majoritaires** :

- 1) Les personnes viennent au SAJ pour ne pas s'ennuyer chez eux et faire des activités qui leur plaisent. Également pour être avec les autres et les éducateurs.
- 2) Les activités les plus apprécier sont : La musique - le yoga - les ballades - l'atelier bois et parcours moteur.
- 3) Les activités les moins apprécier sont : La gym douce et le sport détente.
- 4) Nous demandons en nouvelles activités ; du sport, de la cuisine et de la couture/tricot. Nous avons eu beaucoup de demande des personnes pour faire des activités qui existent déjà mais qui n'ont pas la possibilité de les faire au cours de l'année.
- 5) La majorité préfère être en petit groupe (4 à 5 pers).
- 6) Nous avons besoin d'aide dans les activités pour nous expliquer plusieurs fois ce qu'il faut faire, pour nous motiver, pour nous aider dans nos déplacements et choisir la bonne tenue.
- 7) La majorité est prête a changé son planning d'activité mais ils souhaitent être prévenus bien à l'avance pour qu'ils puissent choisir les activités qui les motivent.
- 8) Au cours de l'année l'idée d'aller dans un Zoo, de faire des pique-niques et des sorties à la journée reviennent souvent. Nous avons aussi des demandes pour faire des séjours de 2 à 3 jour.
- 9) La majorité est prête a participer financièrement pour faire ce type de sortie.

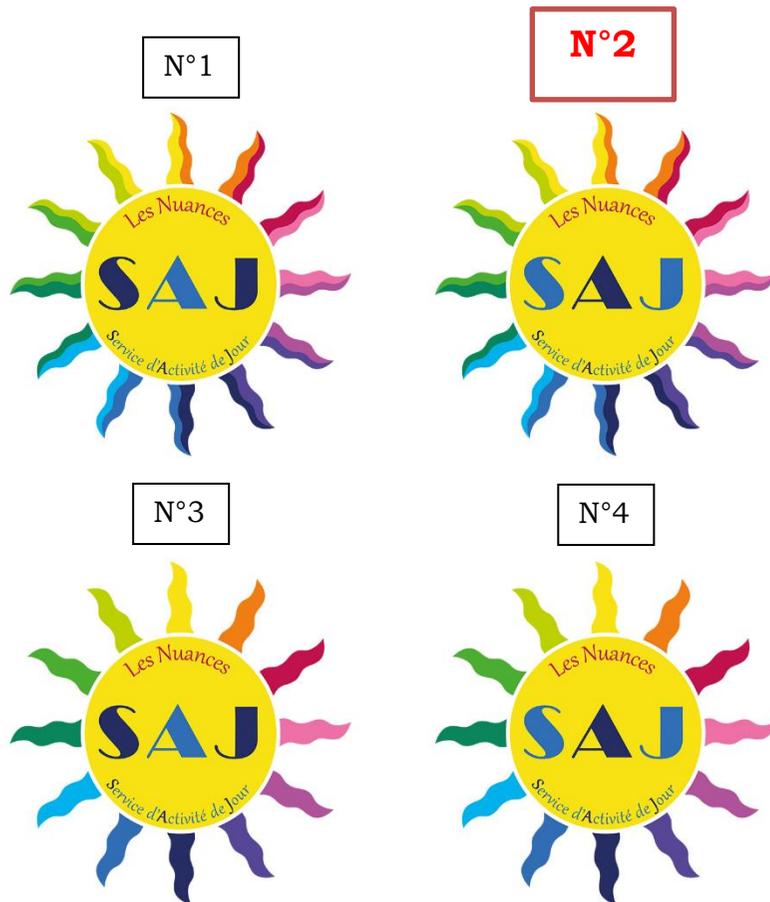
La directrice remercie les personnes pour leur participation et tiendra compte de cette enquête pour affiner les nouvelles organisations à venir. »

VALIDATION DU LOGO DU SAJ & DE SON NOM

Extrait du Compte rendu du 1^{er} décembre 2022

Le Nom, « **Les Nuances** », signifie que ça varie. Ce nom a été choisi car au SAJ, chacun est différent, avec des handicaps différents, le service accueil de jour accueille des personnes de tous types de handicaps. Chacun a ses capacités et ses difficultés. Le mot **Nuances** permet aussi d'exprimer le fait que nous avons une base commune malgré les différences.

Le logo a été travaillé avec les personnes accueillies en 2020 avec l'aide d'une éducatrice, ci-après la planche de proposition



Voici les différents logos proposés en 2022.

Le choix s'est porté sur le **N°2**

PRESENTATION DU NOUVEAU LIVRET D'ACCUEIL :

Extrait du Compte rendu du 1^{er} décembre 2022

Il est constitué de 3 grandes parties. Le livret est distribué aux personnes au moment de leur accueil.

Explication des valeurs du SAJ et de l'APAJH, horaires d'ouvertures, où se trouve le service etc..., la procédure d'admission est expliquée, la période de découverte a été augmentée à 4 semaines. Il y'a des photos de moments festifs pour montrer la vie collective.

Il explique les activités et les groupes de besoin. Le livret explique les démarches administratives, les prix des repas, du transport...

Il explique aussi ce qu'il y'a dans les dossiers et comment les consulter. La procédure pour expliquer à qui s'adresser si on n'est pas d'accord avec les service etc...

Après validation au Conseil d'administration, un livret sera distribué à tout le monde. (Extrait du livret d'accueil table des matières)

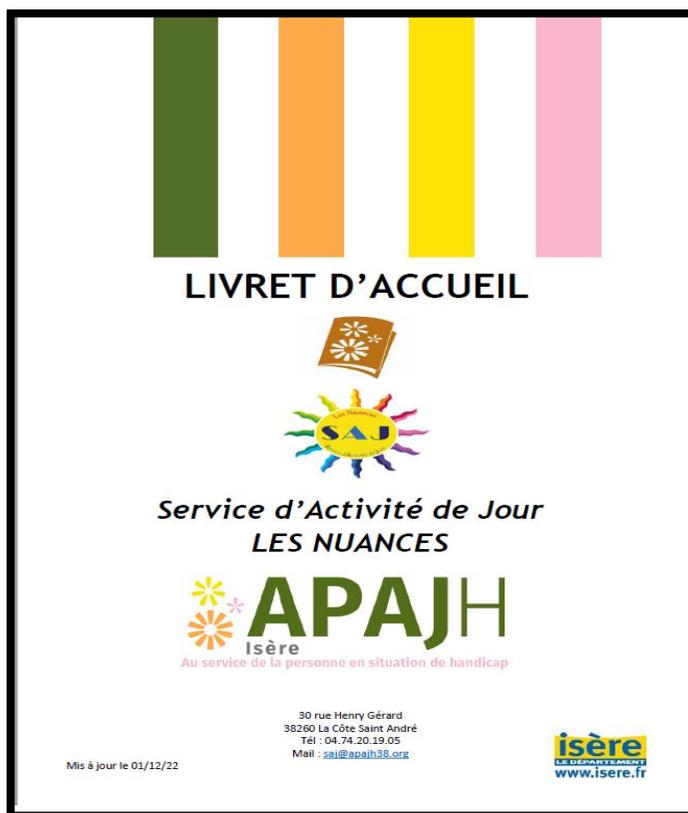


Table des matières	
Le mot d'accueil de la Directrice	3
- PRESENTATION GENERALE -	4
Les valeurs et les actions de la Fédération Nationale APAJH	4
L'association gestionnaire du Service d'Activité de Jour : L'APAJH Isère :	5
L'agrément du Service d'Activité de Jour	7
Situation géographique et accès aux deux lieux d'accueil	8
Horaires d'accueil et d'ouverture du secrétariat	9
Organigramme	10
- VOTRE ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE -	11
Le processus d'admission	12
L'accompagnement quotidien	13
Les temps collectifs de vie quotidienne	15
Le contrat d'accueil et le projet personnalisé	16
- MODALITES PRATIQUES -	17
Données informatiques accès et traitement	18
Recours à la personne qualifiée	19
Le Conseil à la Vie Sociale	20
La charte des droits et libertés de la personne accueillie	22
Informations réglementaires	23
Signalement d'évènement indésirable	23

D-LE RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION AVEC LES REPRESENTANTS LEGAUX DES PERSONNES ACCUEILLIES :

Au travers de réunions d'information :

Nous avons organisé au mois de juillet 2022, une réunion d'information auprès des familles afin de leur présenter la nouvelle grille d'activité qui a été mise en place en septembre 2022.

Cette réunion animée par la Directrice et la Chef de service du SAJ, a permis aux familles de comprendre et d'intégrer les changements qui sont intervenus sur cette nouvelle organisation avec pour noyau central la réponse au travers des activités aux besoins des personnes accueillies.

En effet, l'accueil ne se fera plus sur le modèle des anciennes grilles d'activités, avec des activités bien repérées comme cela se faisait depuis de nombreuses années, mais selon les besoins des personnes accueillies. L'équipe éducative a remis au centre d'intérêt les besoins des personnes accueillies.

Une présentation détaillée des groupes de besoins et des activités supports pour y répondre a été faite. Lors de cet échange constructif, nous avons pu répondre aux craintes des familles.

Les familles ont besoin de connaître les supports d'activités afin d'avoir une idée précise de ce que font les personnes accueillies. L'objectif au travers de cette nouvelle organisation étant que chaque personne puisse trouver sa place et se découvrir des capacités jusqu'ici non encore exploitées par elle.

Au travers du CAFE FAMILLE :

Afin de renforcer la communication nous avons aussi instauré pour la première fois cette année, les « cafés familles »

Nous avons organisé un « café famille » sur plusieurs jours afin de toucher le plus grand nombre de personnes accueillies après la reprise des vacances estivales.

Ce temps a été pensé pour reprendre contact en douceur et répondre aux interrogations éventuelles quant à la nouvelle organisation. Peu de familles se sont déplacées mais nous renouvellerons ces temps conviviaux sur 2023.

Ces temps informels permettent aux familles et aux personnes accueillies de solliciter l'équipe éducative différemment du quotidien du service.

E- LES MOYENS HUMAINS et LEUR ORGANISATION AU SERVICE DES PERSONNES ACCUEILLIES :

Ce paragraphe décline les moyens humains dont dispose l'établissement pour accompagner les personnes accueillies.

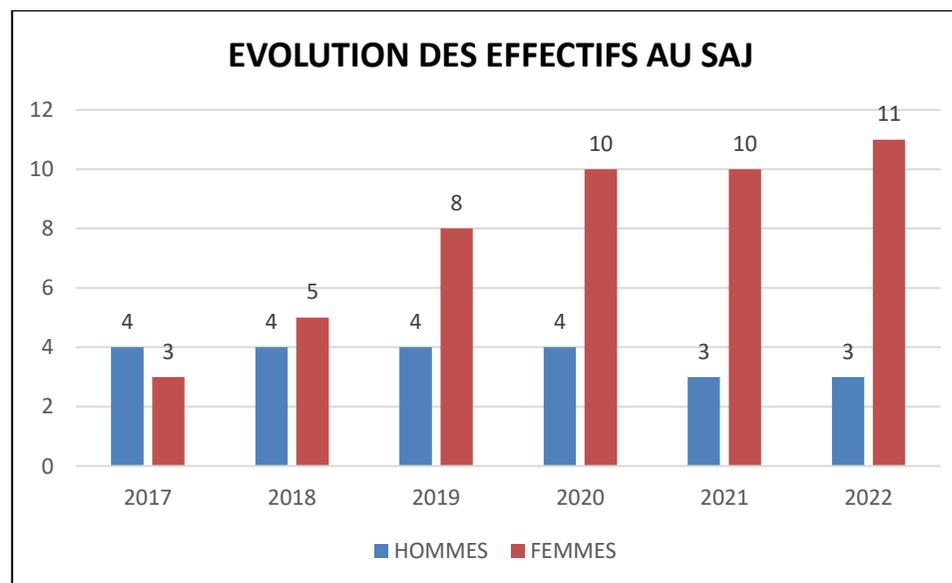
Données statistiques :

Nombre de salariés au SAJ présents à leur poste de travail au 31/12/2022 : 10.86 ETP pour 14 salariés

❖ Répartition hommes/femmes :

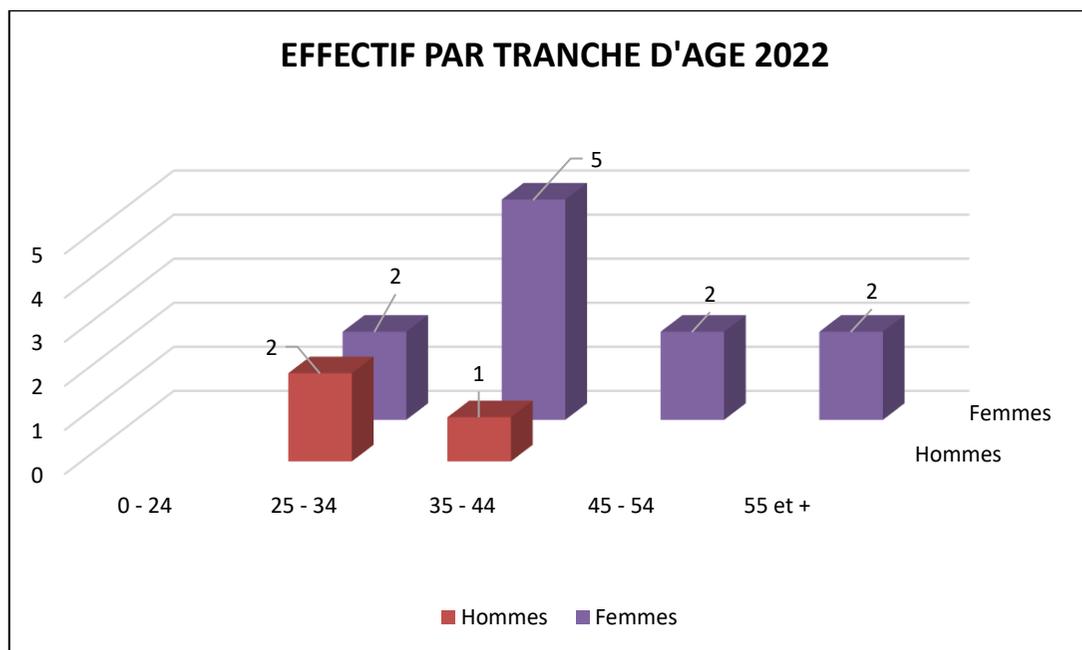
3 hommes soit 21 % de l'effectif.

11 femmes soit 78 % de l'effectif.



❖ Ages du personnel :

Nombre de personnes âgées de 18 -24 ans	0
Nombre de personnes âgées de 25 -34 ans	4
Nombre de personnes âgées de 35 - 44 ans	6
Nombre de personnes âgées de 45-54 ans	2
Nombre de personnes âgées de 55-et plus	2



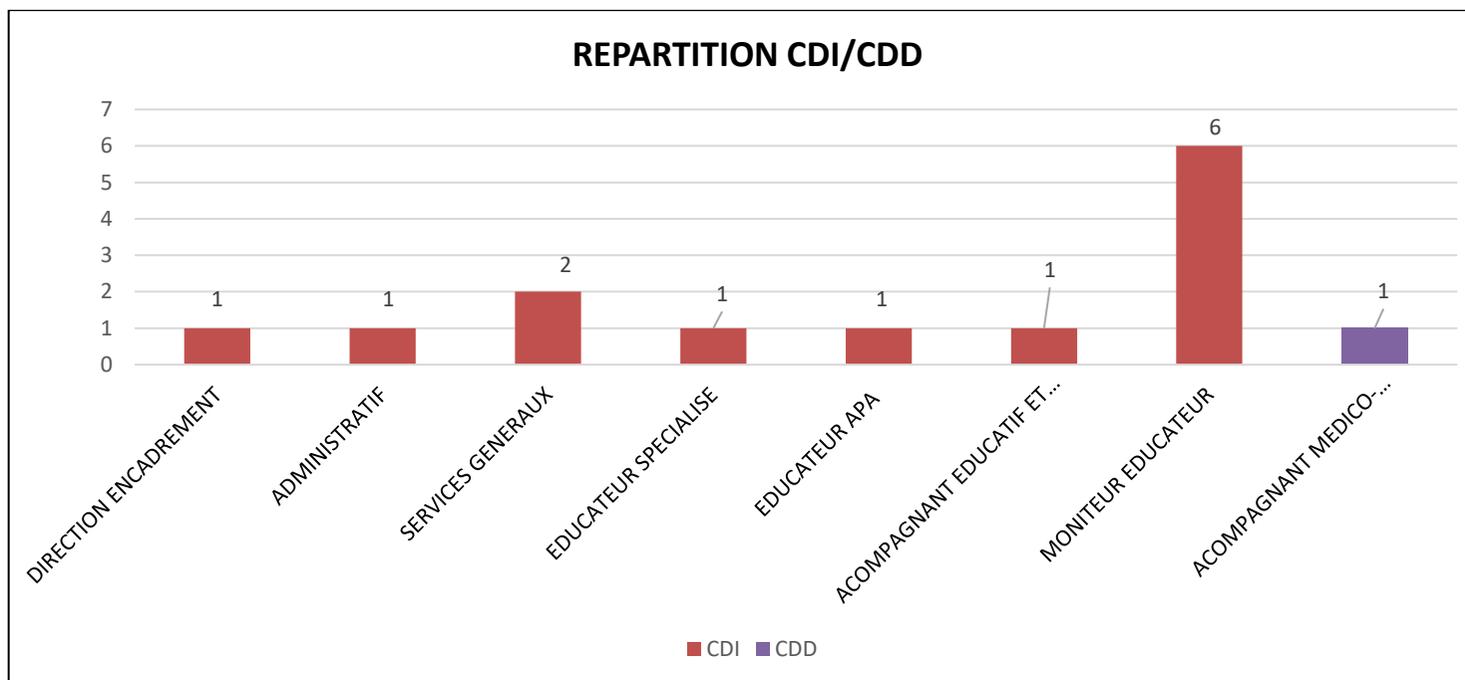
❖ Temps de travail :

L'effectif total au 31/12/2022 est de 10.86 ETP

- 3 salariés à temps plein dont la Cheffe de Service
- 11 salariés à temps partiel.

La secrétaire comptable est à 0,8 ETP au SAJ et à 0,2 à l'ESAT Henri Robin à Beaufort.

La directrice n'émarge pas sur les ETP du SAJ (aucun poste prévu au budget) : son poste est financé à 0,5 ETP par le département pour le foyer d'accueil non médicalisé Henri Robin et à 0,5 ETP par l'ARS pour l'ESAT.



❖ **Turn-over :**

Pour l'année 2022 nous notons :

- 1 embauche en CDD de 6 mois pour remplacement de congés maternité d'une monitrice éducatrice
- 1 embauche en CDD de 6 mois pour remplacement de congés maternité de l'éducatrice spécialisée
- 1 embauche en CDI suite au départ à la retraite de l'agent de transport.
- 1 embauche en CDD en surcroît pour la période des fêtes de NOEL

❖ **Ancienneté des salariés :**

MOINS D' 1 AN	3
DE 1 AN A 5 ANS	8
DE 6 ANS A 10 ANS	1
DE 16 ANS A 20 ANS	1
DE 21 ANS A 30 ANS	1

❖ **Absentéisme des salariés :**

	2022
	JOURS
MATERNITE	240
ENFANT MALADE	6
ABS GREVE	7
MALADIE	178
TOTAL	431

Formations suivies par les salariés du SAJ :

❖ **Formations financées dans le cadre du PAUF :**

POSTE OCCUPE PAR LE OU LES SALARIES EN FORMATION	TYPE DE CONTRAT	THEMATIQUE DE LA FORMATION	NOMBRE HEURES FORMATION
1 Agent de transport 2 monitrices Educatrices 1 Accompagnant éducatif et Social	CDI	FORMATION SAUVETEURS SECOURISTE AU TRAVAIL initial	14H00
1 Cheffe de Service 1 Secrétaire comptable 1 Educateur APA 1 Agent de Service intérieur 1 Monitrice Educatrice 1 Psychomotricienne	CDI	FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE AU TRAVAIL (recyclage)	7H00
1 Cheffe de service 1 Coordinatrice 1 Moniteur éducateur	CDI	USAGERS FAMILLES INSTITUTION	28H00
2 Monitrices éducatrices	CDI	APPRENDRE A APPRENDRE	28H00
1 Cheffe de Service 1 Educateur APA 1 Monitrice éducatrice	CDI	APPROCHE DE TROUBLES PSY	28H00
1 Agent de transport	CDI	CONNAISSANCE DU HANDICAP	14H00

A noter que depuis 2014, l'APAJH ne dispose plus que d'un seul N° d'adhérent UNIFAF et que la gestion de la formation des salariés a été centralisée au siège notamment pour une mutualisation des actions et une optimisation des fonds.

Les accords d'entreprise concernant la gestion du temps de travail :

Au cours de l'exercice 2018, 3 accords d'entreprise ont été signés leur entrée en application a eu lieu en 2019.

❖ **L'accord d'entreprise relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail :**

Afin de mieux répondre aux besoins des usagers, il est apparu nécessaire de mettre à jour et d'harmoniser les pratiques en matière de durée et d'aménagement du temps de travail. Cet accord définit les nouvelles modalités d'organisation et d'aménagement du temps de travail des salariés.

Depuis septembre 2019 le temps de travail des salariés de l'APAJH est annualisé.

Les salariés du SAJ fonctionnent sur une base de 37 H par semaine ce qui leur permettra d'obtenir 10 jours non travaillés en dehors des fermetures obligatoires du service. Un temps plein doit effectuer 1582 heures par an.

❖ **L'accord d'entreprise relatif au forfait jours :**

Dans la même lignée que pour les salariés non cadres, un dispositif d'organisation du temps de travail spécifique pour les cadres a également été mis en place. La nature même des fonctions ne les conduit pas à suivre systématiquement l'horaire applicable au sein de l'établissement ou du service auquel ils sont intégrés. Cet accord définit les modalités d'organisation et de fonctionnement du forfait annuel en jours.

Il est applicable depuis septembre 2019 pour tous les cadres hiérarchiques et techniques de l'APAJH.

Hors congés d'ancienneté un cadre doit effectuer 200 jours de travail par an.

Le rattachement au pôle de direction Henri Robin :

Depuis, avril 2019 le SAJ est rattaché au pôle de direction Henri Robin. La chef de service du SAJ a rejoint l'équipe de direction du pôle de direction Henri Robin et participe aux réunions bi mensuelles ainsi qu'aux travaux institutionnels transversaux.

La crise sanitaire a complexifié la mise en place d'une dynamique de pôle entre les trois structures pour autant une journée de travail conjointe à tous les salariés des 3 établissements et service du pôle a pu être organisée le 29 novembre 2021.

Après 18 mois de crise sanitaire il est apparu important à l'équipe de direction de consacrer une journée de travail avec l'ensemble des salariés du pôle de direction pour remettre du sens à l'action, présenter les perspectives de travail, renforcer la connaissance mutuelle inter services et interpersonnelle ainsi que la cohésion d'équipe. Cette journée a eu lieu le 29/11/2021.

Après un temps d'accueil et de présentation de chacun, la directrice a présenté la feuille de route pour les 5 ans à venir en lien avec le CPOM en cours de négociation (la Directrice financière de l'APAJH a expliqué ce qu'est un CPOM) puis la directrice qualité de l'APAJH a sensibilisé les équipes à la RGPD et au déploiement du dossier unique de l'utilisateur, la psychologue et la médecin psychiatre ont ensuite animé un temps sur la communication positive.

L'encadrement et le travail de l'équipe éducative :

❖ **Les temps de réunion :**

Depuis septembre 2022 nous avons mis en place deux temps de réunion en fin de journée

Les lundis de 16H00 à 18H00 : qui se déroule comme suit :

- De 16h à 17h réunion animée par la Coordinatrice de projets pour une approche clinique des personnes accueillies,
- De 17h à 18h avec la cheffe de service, reprise des dossiers nécessitant une réponse éducative cadrée et élaboration collégiale de projet personnalisé suivant un planning transmis aux équipes

Les jeudis de 16H00 à 17H00 élaboration conjointe en équipe de projet personnalisé

❖ **L'encadrement éducatif :**

Les éducateurs en fonction de leurs compétences et de leurs aptitudes animent des activités par demi-journée. Nous nous sommes aperçus qu'en cas d'absence d'un éducateur nous rencontrons toujours des difficultés pour dispatcher les personnes accueillies sur les autres ateliers. Nous avons travaillé la transversalité et avons mis sur chaque demi-journée un professionnel de permanence afin de pallier à une absence éventuelle.

IV. LES PRESTATIONS PROPOSEES AU SAJ :

A- LE SAJ PROPOSE DESORMAIS DEUX LIEUX D'ACCUEIL :

Des locaux trop exigus et inadaptés au sein du service à la Côte Saint André : la nécessité de diversifier les lieux d'accueil :

Le service a emménagé en janvier 2020 à la Côte Saint André dans de nouveaux locaux trop exigus et inadaptés pour y accueillir les 30 ETP usagers qui fréquentent le SAJ (file active de : 41 usagers).

Pour pallier cette situation, le service s'appuie sur des activités à l'extérieur qu'il est également indispensable de maintenir du fait de leur dimension inclusive : ludothèque, médiathèque, jardin au quartier du Ponal, espace Aqualib, randonnées, découverte des sens en nature... Cependant, malgré cette ouverture sur l'extérieur le manque d'espace pour les professionnels et les usagers est prégnant notamment sur les temps collectifs (accueil, temps du midi...). Les salles sont trop petites et peu fonctionnelles pour certaines (deux salles aveugles notamment).

La création d'une antenne du service sur Beaurepaire : une solution pour désengorger le service et une réponse aux besoins locaux :

Avec l'accord du Département de l'Isère (le financeur du SAJ), l'APAJH a créé une antenne du service à Beaurepaire. Plusieurs raisons ont motivé cette décision :



L'extension de l'agrément qui est passé de 22 à 30 équivalents temps plein avec 8 places prioritairement dédiées à l'accueil de personnes en provenance de l'ESAT de Beaurepaire n'étant plus en capacité de travailler à temps plein ou étant en invalidité en raison de leur avancée en âge ou de l'évolution de leur maladie. 5 personnes accueillies ont une double notification (SAJ/ESAT Henri Robin Beaurepaire), 1 personne a une notification Foyer / SAJ.

Offrir un espace d'accueil supplémentaire de qualité pour les usagers du SAJ dans un environnement adapté et agréable en complément des locaux de la Côte Saint André.

Proposer un accueil sur Beaurepaire pour les usagers qui fréquentent le SAJ et résident sur Beaurepaire et les alentours (soit 40% de l'effectif accueilli), limiter pour ces personnes la fatigue, le coût et la logistique liés au transport vers la Côte Saint André.

L'APAJH a fait rénover une salle d'activité (dont elle est propriétaire) située sur le même complexe que le pôle restauration de l'ESAT et que l'une des deux unités collectives du foyer.

L'organisation sur l'antenne de Beaurepaire :

Un accueil est proposé à la journée aux usagers sur Beaurepaire par deux éducateurs. Nous préconisons deux éducateurs afin de pouvoir diversifier la proposition d'activités sur place selon les différents champs d'interventions par demie journée.

Les éducateurs du service se rendent sur le site de Beaurepaire à tour de rôle et selon les besoins spécifiques des personnes accueillies.

Les repas sont pris au self Le 12/14 de l'ESAT ou sur la salle d'activité selon l'autonomie de la personne.

Les usagers sont accueillis directement à Beaurepaire à partir de 9H30 ou transportés pour ceux qui résident à la Côte Saint André ou sur l'axe Beaurepaire / la Côte Saint André par les éducateurs.

Les groupes sont constitués comme sur La Côte St André en tenant compte de besoins des personnes accueillies.

L'aménagement de la salle d'activité de Beaurepaire permet d'améliorer la qualité des prestations proposées aux usagers du SAJ qui sont ainsi moins nombreux dans les locaux à la Côte Saint André et qui disposent à Beaurepaire de locaux adaptés aux besoins des groupes qui y sont accueillis.

Les activités proposées sur Beaurepaire sont similaires à celles proposées sur la Côte Saint André.

Le service bénéficie également des infrastructures de l'ESAT comme par exemple le self pour se restaurer le midi ou encore du matériel de menuiserie pour l'atelier bois / récupération palettes qui donne lieu à la réalisation de belles créations par les personnes accueillies au SAJ ; à terme un projet commun ESAT, Foyer, SAJ autour d'une activité de production maraichère devrait également voir le jour.

B- LE TRANSPORT DES PERSONNES ACCUEILLIES AU SAJ :

La réalité territoriale et budgétaire :

Situé sur un territoire rural, le SAJ est peu desservi par les transports en commun.

Les personnes accueillies se rendent au service par plusieurs moyens :

- leur propres moyens,

- avec le Tacot (4 usagers sur 2022) un service de transport local qui transporte prioritairement un public en insertion professionnelle, le public du SAJ n'entre pas dans ces critères de priorité. Cette navette gérée par l'Association Bièvre Valloire Mobilité dessert uniquement les communes de : Brion, Saint Etienne de Saint Geoirs, Saint Siméon de Bressieux, Viriville, Châtenay.

- avec le transport du SAJ (13 usagers) qui est entièrement financé par les personnes accueillies.

La tournée du transport du SAJ dessert depuis septembre 2021 : La Côte Saint André, Rives, Beaurepaire, Saint Jean de Bournay et Champier.

Aujourd'hui nous facturons la somme de **0.85 € par kilomètre** aux utilisateurs du transport interne au SAJ.

Ce montant était de 0.50 € en 2013, puis 0.75 € en 2016 et une augmentation sur 2017 à 0.85 €.

Pour cette année 2022, nous avons gardé comme en 2021 le mode de calcul suivant :

Nous mobilisons un véhicule sur 3 et toujours le même, nous avons pris la décision en concertation avec la Direction Financière de l'APAJH de prendre l'amortissement d'un seul véhicule au lieu des 3.

Cela semble plus juste étant donné que les personnes n'ont pas à contribuer aux frais des autres véhicules servant pour les activités ou aux temps de déplacement divers du SAJ (repas, réunions).

Le fait d'avoir changé de mode de calcul, nous avons dégagé un excédent de 702.55 € en 2021 que nous avons décidé de rétrocéder aux familles ayant bénéficié du transport du SAJ en tenant compte du nombre de kilomètres parcourus. Malheureusement compte tenu de l'augmentation du coût du Gasoil et des assurances. Pour cette année 2022 nous avons dégagé un déficit de 2 588.88 €.

Un coût financier important pour les usagers insuffisamment pris en charge :

Le SAJ APAJH Isère de LA COTE ST ANDRE accueille un public tout handicap et nécessite des véhicules adaptés et un accompagnement de proximité dans les temps de transport. Dans la majorité des cas les personnes accueillies ne pourraient être seules dans un transport en commun et ne sauraient être en capacité de se débrouiller seules sans se mettre en danger.

De plus, les moyens existants pour se rendre d'un village à l'autre sur le territoire sont pauvres voire même inexistants en dehors des transports scolaires. Le transport du SAJ et de notre prestataire (Tacot) sont indispensables pour accueillir à ce jour une partie des bénéficiaires. Certaines personnes notifiées ne peuvent bénéficier d'aucun transport extérieur (celui du SAJ et le TACOT n'allant pas jusqu'à leur porte) et restent de fait chez elle sans solution.

Le coût financier du transport SAJ est une charge importante pour le service répercuté sur la personne accueillie que la PCH transport ne suffit souvent pas à compenser. Le transport assuré par le Service d'Activité de Jour APAJH Isère, pour permettre aux usagers de fréquenter le service est aujourd'hui en grande difficulté de fonctionnement car nous constatons depuis plusieurs années un déficit. Si le salaire du chauffeur était pris en charge par le Conseil Départemental et que seuls les frais accessoires étaient refacturés aux usagers nous pourrions baisser le prix de transport.

Bilan financier du transport du SAJ :

Le SAJ a réalisé en 2022 : 22 370 Km. Sur ce total, 18 702 kms sont dédiés aux transports des usagers avec la répartition des frais suivants :

SAJ - Résultat transport 2022

COMPTE

Nbre kms parcourus en 2022	22370	
Nbre kms facturés en 2022	18702	83.60%

AU REEL

606210	Carburant 2022		3 406.30 €	0.15	2847.75 €
281820	Amort véhicules 2022		3 021.24 €	0.14	2525.83 €
61558-79162	Entretien véhicules 2022		1 873.65 €	0.08	1566.42 €
61630	Assurance véhicules 2022		596.79 €	0.03	498.93€
		Total	8 897.98 €		7438.92 €

83.60% 7 438.92 €

	Charges transport		7 438.92 €		
	Salaire chargé BASSET AXELLE	01/02-31/12/22	9 678.97 €	0.56 ETP	ramené à 0.40 etp les 0.16 etp correspondent à des heures de nettoyage et d'entretien des véhicules.
	Salaire chargé BELFILS LAURENCE	01/01-28/02/22	1 367.57 €	0.40 ETP	
	Total charges		18 485.46 €		
7588	Produits refacturation		15 896.58 €		
	RESULTAT TOTAL		- 2 588.88 €		

Cette année nous avons réalisé un déficit de - 2588.88€, nous avons supporté l'augmentation considérable du gasoil, sans répercussion sur le prix du kilomètre facturé aux familles. Pour pallier entièrement aux frais, le coût de facturation devrait être de 0.99 cts € soit une augmentation à prévoir de 17%.

C- LES TEMPS DE VIE COLLECTIFS :

Compte tenu des nouveaux arrivants, une information famille a été faite, permettant à chacun et chacune de bien intégrer les horaires sur les 2 sites.

L'accueil du matin :

❖ Au service à la Côte Saint André :

Un temps collectif est mis en place pour les personnes accueillies, elles souhaitent retrouver du lien entre elles et partager des moments conviviaux.

Nous proposons aux personnes ayant des difficultés à supporter le collectif de pouvoir aller directement en salle d'activité en présence d'un éducateur.

Ce temps d'accueil est indispensable pour repérer les comportements de chacun en dehors des activités, c'est sur ces temps informels que parfois une alchimie s'opère sans qu'il y ait une intervention éducative.

❖ Sur l'antenne de Beaurepaire :

L'accueil se fait lors de l'arrivée du groupe à partir de 9H30 dans la salle. Ce temps de rencontre se termine à 10H. Les personnes accueillies sur les deux groupes présents sont toutes ensemble, au sein d'une même salle en présence de deux éducateurs. Un distributeur a été installé et une boisson chaude leur est également offerte.

Le temps de repas :

❖ Au service à la Côte Saint André :

De même que les temps d'accueil, les temps de repas ont été repensés et nous sommes repartis sur des repas collectifs avec le prestataire extérieur de restauration collective des Apprentis d'Auteuil.

Deux groupes se rendent sur ce lieu de restauration et un groupe de personnes moins autonomes et souhaitant être plus au calme sur ce temps de pause mangent au sein des locaux dans le service.

Ce petit groupe bénéficie des repas auprès d'un nouveau traiteur extérieur Guillaud Traiteur. La prestation permet des repas diversifiés avec des produits locaux majoritairement.

Vers 13H15 - 13H30 au retour du repas nous proposons aux personnes des boissons chaudes.

Ce temps de vie collective est assez libre, certains peuvent se reposer, d'autres lire et d'autres échanger avec les éducateurs ou leurs camarades sur l'actualité.

Une TV a été installée aussi dans une salle pour permettre d'avoir un support d'information.

Une autre salle est dédiée aux personnes accueillies souhaitant se reposer au calme (relax, tapis, lit de camp, bibliothèque).

❖ **Sur l'antenne de Beaurepaire :**

Il y a deux groupes également, le premier groupe peut manger à la salle d'activité et l'autre groupe constitué de personnes plus autonomes au self de l'ESAT. Après le repas tout le monde se regroupe sur la salle d'activité afin de prendre une boisson chaude en collectif. Les activités reprennent à 13H30.

Le départ du soir :

❖ **Au service à la Côte Saint André :**

Les personnes accueillies quittent le service par le côté sud du bâtiment sur LA COTE ST ANDRE. Les activités se terminent à 16h00 et chaque éducateur raccompagne les usagers soit vers leur famille soit vers les différents moyens de transport (SAJ, Tacot ou Taxi), et les personnes autonomes quant à elles quittent le service par leur propre moyen.



❖ **Sur l'antenne de Beaurepaire :**

Le groupe arrête les activités à 15H30. Les personnes de Beaurepaire sont libres à partir de cette heure-ci. Les familles peuvent venir les récupérer directement à la salle, les autres quittent le service par leur propre moyen. Les deux éducateurs eux rentrent sur le service de La Côte St André avec les personnes qui résident aux alentours de LA COTE ST ANDRE afin qu'ils puissent partir pour 16H.

D- LES ACTIVITES PROPOSEES AU SAJ A LA COTE SAINT ANDRE & BEAUREPAIRE :

Une nouvelle grille d'activités :

A la rentrée de septembre 2022, nous avons mis en place une nouvelle organisation au SAJ et construit une nouvelle grille d'activités. Cette nouvelle grille continue à proposer des activités éducatives thérapeutiques et pédagogiques mais elle est davantage basée sur une réponse individuelle par rapport aux besoins identifiés dans les projets personnalisés. L'équipe en grande partie renouvelée et désormais stabilisée a pu engager un travail de fond sur les projets personnalisés de chacun. A partir des axes d'accompagnement individuels extraits de chacun des projets personnalisés, l'équipe a pu dégager 5 groupes de besoins.

Au-delà de la volonté de l'équipe d'améliorer la qualité des prestations proposées, deux autres raisons ont motivé cette évolution :

- Dans le contexte sanitaire contraint (éviter le brassage des groupes, accueil partiel pour le respect des mesures barrières dans des locaux exigus...) nous avons proposé davantage un accueil d'ordre occupationnel et il était indispensable de revenir à un contenu davantage qualitatif.
- Un questionnaire effectué par le CVS et rempli par les personnes accueillies a fait ressortir une envie de changement et de partage plus fort dans le quotidien. Les personnes ne souhaitent plus être dans une certaine « routine hebdomadaire répétitive ». Ils ont l'impression de s'ennuyer dans certaines activités.

La nouvelle grille est désormais basée sur un double fonctionnement, les personnes accueillies auront dans leur emploi du temps :

- Des temps où elles s'inscrivent dans des activités directement pensées en réponses aux besoins identifiés appelées « groupe de besoin » (apprentissage dans un cadre stimulant avec des supports adaptés au travail individuel ou en petit groupe).
- Des temps d'activités aux contenus variés : activités à visée inclusive, activités créatives, activités culturelles et activités physiques. Le projet de ces temps d'activité est travaillé avec le ou les éducateurs et les personnes accueillies du groupe sur les 4 premières semaines de la rentrée. Les supports d'activité ont été travaillés avec les personnes accueillies et cette co-construction partagée avec les éducateurs a permis de développer le pouvoir d'agir des personnes accueillies au SAJ.

Les 5 groupes de besoins repérés dans les projets personnalisés :

Il s'agit de : cadre et confiance en soi, bien être corporel, communication, gestion des émotions, projet de vie /vie quotidienne.

👉 Cadres et confiance en soi :

Les groupes de Besoins



Cadre et
Confiance en soi

- Apprendre les règles sociales et collectives grâce à des outils individuels pour les assimiler. Comment se comporter dans notre société ?
- Réussir à trouver un épanouissement personnel grâce à une réussite concrète

Concrètement, plusieurs supports de travail pourront être proposés comme :

- ❖ Randonnée et musique avec Taylor
- ❖ Mise en situation concrète dans la vie de tous les jours avec Gaëlle
- ❖ Apprentissages par des jeux théoriques et du bricolage avec Thibaud
- ❖ Travailler sur l'Estime de soi avec Angélique
- ❖ Reprendre confiance en son corps avec Cédric

Les groupes de Besoins



Bien-être
Corporel

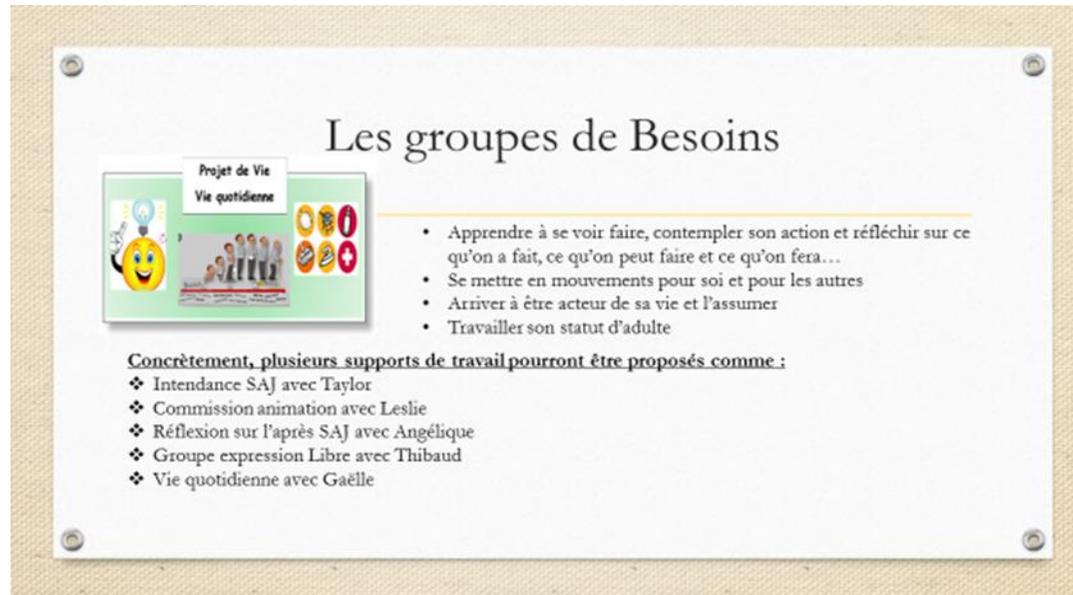
- Mettre son corps en mouvement, sentir ses limites, connaître son corps et apprendre à évoluer avec dans le quotidien
- Prendre du temps pour soi, travailler par le biais de la relaxation

Concrètement, plusieurs supports de travail pourront être proposés comme :

- ❖ Automassage avec Angélique
- ❖ Multi-sport, yoga, balnéo avec Leslie
- ❖ Esthétique avec Gaëlle
- ❖ Snoezelen avec Annie
- ❖ Sport détente, gym douce ou piscine avec Cédric

👉 Bien être corporel :

👉 Projet de vie / vie quotidienne :



Les groupes de Besoins

Projet de Vie
Vie quotidienne

- Apprendre à se voir faire, contempler son action et réfléchir sur ce qu'on a fait, ce qu'on peut faire et ce qu'on fera...
- Se mettre en mouvements pour soi et pour les autres
- Arriver à être acteur de sa vie et l'assumer
- Travailler son statut d'adulte

Concrètement, plusieurs supports de travail pourront être proposés comme :

- ❖ Intendance SAJ avec Taylor
- ❖ Commission animation avec Leslie
- ❖ Réflexion sur l'après SAJ avec Angélique
- ❖ Groupe expression Libre avec Thibaud
- ❖ Vie quotidienne avec Gaëlle

👉 Gestions des émotions :



Les groupes de Besoins

Gestion des Emotions

- Repérer et connaître les différentes émotions
- Trouver des stratégies pour vivre avec ses propres émotions, comment les dompter afin de les vivre au mieux dans sa vie de tous les jours
- Comment prendre en compte les différences de chacun et les accepter

Concrètement, plusieurs supports de travail pourront être proposés comme :

- ❖ Art et émotions avec Taylor
- ❖ Apprentissages et jeux théoriques avec Thibaud
- ❖ Espaces et mouvements avec Annie
- ❖ La ferme avec Leslie
- ❖ La musique avec Angélique

👉 Communication :



Les groupes de Besoins

Communication

- Pouvoir prendre la parole en respectant son mode de communication et trouver des outils adaptés pour le faire
- Pouvoir échanger sur des situations vécues
- Faire des groupes de travail pour améliorer la communication interne et externe au SAJ

Concrètement, plusieurs supports de travail pourront être proposés comme :

- ❖ Lecture avec Taylor
- ❖ Théâtre avec Gaëlle
- ❖ Outils de communication individuels ou collectifs avec Thibaud
- ❖ Journal et Blog avec Angélique
- ❖ Groupe de parole avec Cédric
- ❖ Jardin avec Annie

Les 4 catégories d'activité :

Des activités d'inclusion, créatives, culturelles et physiques sont animées en parallèle des temps spécifiques pour travailler autour des groupes de besoins.

Ces activités sont animées par un éducateur avec un tout petit groupe ou par deux éducateurs sur un groupe plus conséquent.

La co-animation permet : un partage d'expériences, une meilleure transversalité dans la connaissance fine des personnes accueillies et favorise une dynamique de construction partagée.

Ces activités ont été co-construites avec les personnes accueillies, elles ont travaillé avec les éducateurs référents du groupe les projets qui ont été mis en place pour l'année scolaire. Ce travail a été l'occasion de créer ou de renforcer les liens avec les partenaires extérieurs comme les IME, le FAM les 4 jardins, la ludothèque, la piscine, la médiathèque, la ferme la licorne bleue...

❖ **Les activités à visée inclusive :**

Pour les activités dites inclusives, le but est de favoriser le développement du lien social afin que les personnes accueillies puissent transposer ces liens dans leur quotidien en dehors du SAJ.

Exemples : Activité Sportive à Aqua lib, se rendre à la ludothèque ou la médiathèque dans le cadre d'activités, participer à des opérations coup de main avec le centre social ou autres comme le tri des bouchons, participer à l'intendance du SAJ, effectuer les courses pour les anniversaires, sorties extérieures (exposition, musée), travail avec le planning familial, portes ouvertes, partenariat avec la ferme pédagogique, ludothèque...

❖ **Les activités créatives et culturelles :**

Par le biais de supports adaptés le but de ces activités est de pouvoir créer, imaginer, inventer. Elles peuvent aussi stimuler la motricité fine et pouvoir s'exprimer autrement. Exemple : C'est aussi l'occasion de travailler sur les œuvres musicales, créer son propre clip musical et finaliser avec une mise en scène et une vidéo projetée à la fin de ce travail. Des supports de communication pour le service sont également travaillés dans ces activités ceci à donner lieu à l'édition d'un journal du SAJ.

Exemple d'activités repères : poterie, artisanat, formes et couleurs, lecture, multimédia... Se rendre sur une exposition d'œuvre et en travailler une interprétation en activités.

❖ **Les activités physiques :**

Elles ont pour but de mobiliser son corps selon ses capacités. Ses activités ne sont pas que des activités sportives. D'autres activités peuvent également permettre de mobiliser son corps. Par exemple : aménagement extérieur / jardin, snozelen, psychomotricité...

Exemple d'activités repères : Espaces et mouvements, une randonnée marche, sport détente, yoga, piscine, gym douce, pétanque...

La grille organisationnelle d'activités / groupe de besoins :

Nous avons fait le choix d'établir une grille sur 4 semaines afin de proposer davantage d'activités différentes et un travail au travers des groupes de besoins pour chacune des personnes accueillies.

NOUVELLES GRILLES :

		MATIN				SEMAINE 1				APRES-MIDI			
		LA COTE ST ANDRE - Gestion des émotions		BEAUREPAIRE		LA COTE ST ANDRE - Cadre et confiance en soi		BEAUREPAIRE		LA COTE ST ANDRE - Cadre et confiance en soi		BEAUREPAIRE	
L U N D I	Reperer ses émotions	Thibaud	Taylor et Annie	Gest. Emot - Act Musicale	Gym douce	Apprentissage rigide	Bricolage Créatif	B-Etre Corps	Gym	Apprentissage rigide	Bricolage Créatif	B-Etre Corps	Gym
	4 personnes	9 personnes	5 personnes	3 personnes	6 personnes	3 personnes	4 personnes	3 personnes	4 personnes	6 personnes	3 personnes	3 personnes	4 personnes
	en individuel avec la Psychomotricienne - 3 personnes		en individuel avec la Psychomotricienne - 1 pers en groupe 3 personnes										
M A R D I	Théâtre mis en situation	Taylor et Thibaud	Annie	Cadre et confiance en soi	Leslie	Act et émotions (grand groupe)	Bricolage	Ferme LA LICORNE BLEUE - gest émotions - autodet	Leslie	Act et émotions (grand groupe)	Bricolage	Ferme LA LICORNE BLEUE - gest émotions - autodet	Leslie
	7 personnes	4 personnes	3 personnes	11 personnes	5 personnes	9 personnes	3 personnes	5 personnes	3 personnes	11 personnes	5 personnes	3 personnes	5 personnes
	4 - Années Cédric		7 personnes		Annie LUDOTREQUE		ARTHANAT RECUP		Annie		Cedric / Taylor / Rachel		Thibaud
M E R C R E D I	RE - Soirées	RE - Soirées	Leslie	Cadre et confiance en soi	Gestion des émotions	LA COTE ST ANDRE - Cadre et confiance en soi	BEAUREPAIRE	Gest. Emotions	Cadre et conf	LA COTE ST ANDRE - Cadre et confiance en soi	BEAUREPAIRE	Gest. Emotions	Cadre et conf
	8 personnes	5 personnes	3 personnes	4 personnes	7 personnes	4 personnes	3 personnes	2 personnes	3 personnes	8 personnes	4 personnes	3 personnes	3 personnes
	Plantes Cédric		7 personnes		Femmes Leslie		4 personnes		Leslie Sébastien Annie		7 personnes		3 personnes
J E D I	Grand jeu	Angélique	Leslie FERME	Cadre et confiance en soi	Cédric	LA COTE ST ANDRE - Vie Quotidienne Autodétermination	BEAUREPAIRE	Cadre et confiance en soi	Cédric	LA COTE ST ANDRE - Vie Quotidienne Autodétermination	BEAUREPAIRE	Cadre et confiance en soi	Cédric
	4 personnes	6 personnes	4 personnes	3 personnes	10 personnes	5 personnes	3 personnes	3 personnes	3 personnes	4 personnes	10 personnes	5 personnes	3 personnes
	Lectures TAYLOR		3 personnes		Grand jeu Annie		6 personnes		4 personnes		3 personnes		3 personnes
V E N D R E D I	Intégration des	Groupe de Paris (3 pers)	Bien être corps	Cadre et confiance	Création	LA COTE ST ANDRE - Bien être corporel	BEAUREPAIRE	Jardin	Gest émotions	LA COTE ST ANDRE - Bien être corporel	BEAUREPAIRE	Jardin	Gest émotions
	9 personnes	3 personnes	3 personnes	3 personnes	5 personnes	2 personnes	2 personnes	4 personnes	2 personnes	9 personnes	4 personnes	2 personnes	2 personnes
	Leslie / Angélique / Rachel		Thibaud		Gaelle		Taylor		Gaelle		Angélique / Leslie		Cédric

SEMAINE 2

		MATIN				SEMAINE 2				APRES-MIDI			
		LA COTE ST ANDRE - Gestion des émotions		BEAUREPAIRE		LA COTE ST ANDRE - Cadre et confiance en soi		BEAUREPAIRE		LA COTE ST ANDRE - Gestion des émotions		BEAUREPAIRE	
L U N D I	Reperer ses émotions	Thibaud	Taylor et Annie	Gest. Emot	Gym Douce	Apprentissage rigide	Bricolage Créatif	B-Etre Corps	Activité physique	Apprentissage rigide	Bricolage Créatif	B-Etre Corps	Activité physique
	4 personnes	9 personnes	5 personnes	3 personnes	6 personnes	3 personnes	4 personnes	3 personnes	3 personnes	6 personnes	3 personnes	3 personnes	3 personnes
	en individuel avec la Psychomotricienne - 3 personnes		en individuel avec la Psychomotricienne - 1 pers en groupe 3 personnes										
M A R D I	Théâtre mis en situation	Taylor et Thibaud	Annie	Cadre et confiance en soi	Leslie	Act et émotions (grand groupe)	Bricolage	Ferme LA LICORNE BLEUE - gest émotions - autodet	Leslie	Act et émotions (grand groupe)	Bricolage	Ferme LA LICORNE BLEUE - gest émotions - autodet	Leslie
	7 personnes	4 personnes	3 personnes	11 personnes	5 personnes	9 personnes	3 personnes	5 personnes	3 personnes	11 personnes	5 personnes	3 personnes	5 personnes
	4 - Années Cédric		7 personnes		Annie LUDOTREQUE		ARTHANAT RECUP		Annie		Cedric / Taylor / Rachel		Thibaud
M E R C R E D I	RE - Soirées	RE - Soirées	Leslie	Cadre et confiance en soi	Gestion des émotions	LA COTE ST ANDRE - Cadre et confiance en soi	BEAUREPAIRE	Gest. Emotions	Cadre et conf	LA COTE ST ANDRE - Cadre et confiance en soi	BEAUREPAIRE	Gest. Emotions	Cadre et conf
	8 personnes	5 personnes	3 personnes	4 personnes	7 personnes	4 personnes	3 personnes	2 personnes	3 personnes	8 personnes	4 personnes	3 personnes	3 personnes
	Plantes Cédric		7 personnes		Femmes Leslie		4 personnes		Leslie Sébastien Annie		7 personnes		3 personnes
J E D I	Grand jeu	Angélique	Leslie FERME	Cadre et confiance en soi	Cédric	LA COTE ST ANDRE - Vie Quotidienne Autodétermination	BEAUREPAIRE	Cadre et confiance en soi	Cédric	LA COTE ST ANDRE - Vie Quotidienne Autodétermination	BEAUREPAIRE	Cadre et confiance en soi	Cédric
	4 personnes	6 personnes	4 personnes	3 personnes	10 personnes	5 personnes	3 personnes	3 personnes	3 personnes	4 personnes	10 personnes	5 personnes	3 personnes
	Lectures TAYLOR		3 personnes		Grand jeu Annie		6 personnes		4 personnes		3 personnes		3 personnes
V E N D R E D I	Intégration des	Groupe de Paris (3 pers)	Bien être corps	Cadre et confiance	Création	LA COTE ST ANDRE - Bien être corporel	BEAUREPAIRE	Jardin	Gest émotions	LA COTE ST ANDRE - Bien être corporel	BEAUREPAIRE	Jardin	Gest émotions
	9 personnes	3 personnes	3 personnes	3 personnes	5 personnes	2 personnes	2 personnes	4 personnes	2 personnes	9 personnes	4 personnes	2 personnes	2 personnes
	Leslie / Angélique / Rachel		Thibaud		Gaelle		Taylor		Gaelle		Angélique / Leslie		Cédric

SEMAINE 3

		MATIN				APRES-MIDI						
		LA COTE ST ANDRE	BEAUREPAIRE	Ecrits		LA COTE ST ANDRE	BEAUREPAIRE	Ecrits				
LUNDI	LA COTE ST ANDRE - Gestion des émotions	Thibaud et Annie	Taylor	Gaëlle	Cédric	LA COTE ST ANDRE - Cadre et confiance en soi	Bêtre Caro	Cédric	Gaëlle	R E P A S	A N S I L E I / E L E	
	soit et émotions	5 personnes	3 personnes	3 personnes	3 personnes	soit et émotions	4 personnes	10 personnes	4 personnes			3 personnes
	en individuel avec la Psychomotricienne : 3 personnes					en individuel avec la Psychomotricienne : 1 pers en Groupe 3 personnes						
MARDI	LA COTE ST ANDRE - Communication	Thibaud	Taylor	Annie	Leslie	LA COTE ST ANDRE - Gestion des émotions	Thibaud / Cédric / Rachel	Annie	Leslie	R E P A S	A N S I L E I / E L E	
	soit et émotions	5 personnes	3 personnes	4 personnes	3 personnes	soit et émotions	6 personnes	10 personnes	5 personnes			3 personnes
	4 Jardins Cédric											
MERCREDI	LA COTE ST ANDRE - Bien-être corporel	Gaëlle et Annie	Leslie	Thibaud	Angélique	LA COTE ST ANDRE - Cadre et confiance en soi	Taylor	Gaëlle et Cédric	Angélique	Thibaud	R E P A S	A N S I L E I / E L E
	Activité petit jardin	9 personnes	7 personnes	3 personnes	4 personnes	Expression Musicale	6 personnes	6 personnes	3 personnes	3 personnes		
	soit et émotions	4 personnes	4 personnes	4 personnes	4 personnes	soit et émotions	4 personnes	7 personnes	4 personnes	3 personnes		
JEUDI	LA COTE ST ANDRE - Communication	Gaëlle et Angélique	Annie	Leslie	Cédric	LA COTE ST ANDRE - Vie Quotidienne Autodétermination	Thibaud	Gaëlle et Angélique	Leslie	Cédric	R E P A S	A N S I L E I / E L E
	soit et émotions	6 personnes	3 personnes	6 personnes	4 personnes	soit et émotions	4 personnes	9 personnes	5 personnes	3 personnes		
	soit et émotions	5 personnes	5 personnes	5 personnes	5 personnes	soit et émotions	4 personnes	7 personnes	4 personnes	3 personnes		
VENDREDI	LA COTE ST ANDRE - Autodétermination	Leslie / Rachel et Angélique	Thibaud	Gaëlle	Taylor	LA COTE ST ANDRE - Bien être corporel	Cédric	Angélique / Leslie	Gaëlle	Taylor	R E P A S	A N S I L E I / E L E
	soit et émotions	9 personnes	5 personnes	3 personnes	3 personnes	soit et émotions	4 personnes	7 personnes	4 personnes	2 personnes		
	soit et émotions	5 personnes	5 personnes	5 personnes	5 personnes	soit et émotions	4 personnes	7 personnes	4 personnes	2 personnes		

SEMAINE 4

		MATIN				APRES-MIDI						
		LA COTE ST ANDRE	BEAUREPAIRE	Ecrits		LA COTE ST ANDRE	BEAUREPAIRE	Ecrits				
LUNDI	LA COTE ST ANDRE - Gestion des émotions	Art et émotions	Taylor	Gaëlle	Cédric	LA COTE ST ANDRE - Cadre et confiance en soi	Thibaud et Taylor	Angélique	Bêtre Caro	Activité physique	R E P A S	A N S I L E I / E L E
	soit et émotions	7 personnes	6 personnes	5 personnes	3 personnes	soit et émotions	3 personnes	6 personnes	4 personnes	3 personnes		
	en individuel avec la Psychomotricienne : 3 personnes					en individuel avec la Psychomotricienne : 1 pers en Groupe 3 personnes						
MARDI	LA COTE ST ANDRE - Communication	Thibaud	Taylor	Annie	Leslie	LA COTE ST ANDRE - Gestion des émotions	Thibaud	Cédric / Taylor / Rachel	Annie	Leslie	R E P A S	C O O R D O
	soit et émotions	4 personnes	3 personnes	4 personnes	3 personnes	soit et émotions	7 personnes	9 personnes	3 personnes	3 personnes		
	4 Jardins Cédric											
MERCREDI	LA COTE ST ANDRE - Bien-être corporel	Gaëlle et Annie	Leslie	Thibaud	Angélique	LA COTE ST ANDRE - Cadre et confiance en soi	Taylor et Gaëlle	Cédric	Angélique	Thibaud	R E P A S	A N S I L E I / E L E
	Activité petit jardin	10 personnes	6 personnes	3 personnes	4 personnes	soit et émotions	7 personnes	6 personnes	3 personnes	3 personnes		
	soit et émotions	4 personnes	4 personnes	4 personnes	4 personnes	soit et émotions	4 personnes	7 personnes	4 personnes	3 personnes		
JEUDI	LA COTE ST ANDRE - Communication	Gaëlle et Angélique	Annie	Leslie	Cédric	LA COTE ST ANDRE - Vie Quotidienne Autodétermination	Angélique	Taylor / Gaëlle / Rachel	Leslie	Cédric	R E P A S	A N S I L E I / E L E
	soit et émotions	5 personnes	4 personnes	6 personnes	4 personnes	soit et émotions	4 personnes	9 personnes	5 personnes	3 personnes		
	soit et émotions	5 personnes	5 personnes	5 personnes	5 personnes	soit et émotions	4 personnes	7 personnes	4 personnes	3 personnes		
VENDREDI	LA COTE ST ANDRE - Autodétermination	Angélique / Rachel	Thibaud et Leslie	Gaëlle	Taylor	LA COTE ST ANDRE - Bien être corporel	Angélique	Leslie	Gaëlle	Taylor	R E P A S	A N S I L E I / E L E
	soit et émotions	6 personnes	3 personnes	3 personnes	3 personnes	soit et émotions	5 personnes	3 personnes	4 personnes	2 personnes		
	soit et émotions	3 personnes	3 personnes	3 personnes	3 personnes	soit et émotions	3 personnes	4 personnes	3 personnes	2 personnes		

E- La déclinaison de la nouvelle grille quelques exemples du quotidien :

Les activités conduites avec les autres établissements médico-sociaux :

Au-delà du contenu des activités et de la richesse des relations humaines qui s'y développent ces partenariats avec les autres acteurs médico-sociaux locaux du territoire ont pour objectif principal de fluidifier les parcours. Parcours divers : du secteur enfance vers le secteur adulte, du secteur adulte vers le secteur personnes âgées ou au sein même du secteur adulte entre établissements aux agréments différents.

❖ Le partenariat avec l'IME GEORGES BONNETON (FONDATION OVE) :

Des jeunes de l'IME en attente d'une nouvelle orientation vers le secteur adulte et principalement en fin d'amendement Creton participent à des activités avec les personnes accueillies au SAJ. Ceci leur permet de s'immerger au sein du service, de découvrir les activités qui y sont proposées, son fonctionnement ainsi que de faire connaissance avec les personnes accueillies.

Ce partenariat se déroule de la manière suivante de novembre 2022 et perdurera sur 2023 :

Les lundis après-midi de 14H à 16H en semaine 2 les 19/12/2022 et 23/01, 27/02, 27/03, 26/06/2023 sur des activités de création au SAJ.

Les Lundis après-midi de 14H à 16H les 28/11/2022 et 30/01, 06/03, 03/04, 05/06, 03/07/2023 pour une activité extérieure sur la découverte des villages environnants.

Les mercredis matin de 9H30 à 11H30 les 01/03, 29/03, 03/05, 31/05, 28/06/2023 pour des activités sportives en extérieur (Parc Allivet).

Ces activités peuvent se dérouler au sein des locaux du SAJ ou bien ceux de l'IME ou sur l'extérieur.

En dehors de ses activités fixes, des temps exceptionnels peuvent être organisés comme par exemple des Olympiades.

❖ Le partenariat avec l'EHPAD L'EDEN :

Des rencontres plus ou moins régulières ont lieu sur le temps d'activité ludothèque sénior du mercredi après-midi entre les habitants de l'EHPAD et les personnes accueillies au SAJ.

Un débriefing est fait après chaque intervention entre l'éducatrice et les personnes du SAJ participantes. La démocratie est de mise sur ce groupe, les décisions se prennent de manière collégiale. La monitrice du SAJ et l'animateur de l'EHPAD sont en lien régulièrement pour

préparer leurs activités communes et s'ouvrir à de la nouveauté pour chacun des établissements (Karaoké, jeux de société, culture générale, concert voix et guitare, danse adaptée...).

A moyen long terme, ce partenariat présente un intérêt pour « les séniors du SAJ » qui sont susceptibles à terme d'intégrer un accueil de jour voire un hébergement en EHPAD. Cela leur permet de se familiariser avec l'environnement.

A court terme, ce partenariat permet de travailler : le partage, la patience, la mémoire, la tolérance, la sensibilisation au vieillissement, le souci et respect de l'autre, la bienveillance le plaisir de jouer et de faire de nouvelles rencontres en dehors du SAJ.



Accueil au sein de l'EHPAD l'EDEN



Accueil au sein du Service d'Activité de Jour

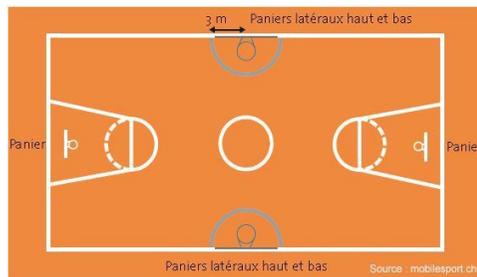
❖ **Le partenariat avec le FAM Les Quatre Jardins (Fondation Partage & Vie) : autour du Baskin – Sport Basket inclusion.**

Des rencontres d'initiation à la pratique du Baskin se déroulent une fois par semaine dans le gymnase du FAM les 4 jardins à Saint Etienne de Saint Geoirs encadrées par deux éducateurs APA de chacune des deux structures.

Des résidents du FAM Les 4 Jardins et les personnes accueillies au SAJ se rencontrent autour de cette activité.



Le Baskin est inspiré du basket-ball dont les adaptations permettent au maximum d'individus de participer, quelles que soient leurs capacités. Il est né à Crémone en Italie au début des années 2000, inventé par un professeur d'EPS et le père d'une jeune fille handicapée motrice. Il s'agit d'une nouvelle activité physique, inspirée du Basket-Ball, qui permet la coparticipation de personnes dites « valides » et de personnes en situation de handicap au sein de la même équipe.



Le but du jeu, identique au basket-ball, est de marquer plus de points que l'équipe adverse dans un temps donné (généralement de 4x 6 minutes). Afin de s'assurer que les compétences techniques de chacun soient similaires malgré les différences de chacun, des rôles sont attribués (allant de 1 à 5). Cette activité se pratique en équipe de 6 joueurs (rôles additionnés ne devant pas dépasser 23 points).

Le Baskin se joue en mixité : des genres, des capacités individuelles, des niveaux d'expérience et handicaps. L'idée principale de cette activité est que chacun puisse jouer. Pour cela, des adaptations spécifiques ont été élaborées et entraîne des modifications au niveau du règlement, du matériel, de l'espace et de la communication.

Au niveau matériel :

Présence de 4 paniers : deux paniers traditionnels hauts (3.05m) et 2 paniers latéraux plus bas avec 2 anneaux chacun (l'un situé à 2m de hauteur et l'autre situé à 1m de hauteur). Le nombre total de « paniers » ou l'on peut marquer des points est donc de 3 par équipe.

Possibilité d'utiliser un ballon de taille et poids différents pour les tirs dans un panier latéral

Utilisation de Chasubles

Au niveau de l'espace :

Zones protégées pour les paniers latéraux (sans gêne défensive)

Au niveau des règles :

Chaque joueur a un rôle qui est défini par ses compétences motrices et a par conséquent un adversaire direct de même profil. En fonction de ces rôles, numérotés de 1 à 5, les règles seront différentes, imposant des contraintes adaptées à chacun.

On distingue :

- Interdiction de défendre sur un joueur de rôle inférieur ; marquage défensif autorisé seulement sur des joueurs de même rôle (ou de rôle supérieur)
- Marge de tolérance variable à propos des infractions de dribble selon le rôle occupé
- Nombre de tirs limités par temps de jeu pour certains joueurs
- Tableau synthétique des 5 rôles ci-contre.



	A/ Caractéristiques du joueur/euse	B/ Définition réglementaire du rôle
Rôle 5	Joueur/euse (niveau confirmé en Basket) ayant : course fluide et rapide, aisance du dribble, tir en double pas bien maîtrisé	<ul style="list-style-type: none"> _ Tire sur le panier traditionnel haut (2pts) _ Défend sur les adversaires de rôle 5 _ Doit gérer 3 tirs à disposition par temps
Rôle 4	Joueur/euse ayant : course assez fluide et rapide, dribble sans infraction (sauf au départ), tir en double pas non maîtrisé	<ul style="list-style-type: none"> _ Tire sur le panier traditionnel haut (2pts) _ Défend sur les adversaires de rôle 4 (ou 5) _ Est autorisé seulement au marcher de départ
Rôle 3	Joueur/euse ayant : course peu fluide et rapide, dribble discontinu et/ou avec infractions, tir plutôt en position arrêtée	<ul style="list-style-type: none"> _ Tire au choix sur le panier traditionnel haut (3pts) ou sur le panier latéral supérieur (2pts) _ Défend sur les adversaires de rôle 3 (ou 4, 5) _ Est autorisé au marcher et reprise de dribble
Rôle 2 (pivot)	Joueur/euse ayant : déplacement autonome à la vitesse de la marche ou course peu fluide et peu fonctionnelle au jeu, quelques dribbles en position arrêtée, tir en position arrêtée sur les paniers latéraux supérieurs (à 2m de haut)	<ul style="list-style-type: none"> _ Joue au niveau de la zone protégée latérale _ Tire dans le panier latéral supérieur depuis l'extérieur de la zone (sans gêne défensive) _ Tire après avoir reçu le ballon à l'intérieur de la zone, en être sorti et avoir fait 2 dribbles _ Choisit si tirer en face du panier latéral (2pts) ou sur l'un des côtés de la zone (3pts)
Rôle 1 (pivot)	Joueur/euse ayant : déplacement en fauteuil, autonome seulement si fauteuil électrique, tir en position arrêtée dans les paniers latéraux inférieurs (à 1m de haut)	<ul style="list-style-type: none"> _ Joue au niveau de la zone protégée latérale _ Tire dans le panier latéral inf. après s'être placé en face (seul ou aidé) à l'int. de la zone _ Choisit si effectuer 2 tentatives de tir (le panier valant alors 2pts) ou 1 seule (3pts)

Les objectifs poursuivis au travers de ce partenariat sont les suivants :

- Permettre la découverte et la pratique de nouvelles activités physiques et sportives,
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs à la démarche d'inclusion sociale par les activités physiques et sportives (résidents et professionnels des deux établissements),
- Favoriser les liens sociaux (participation sociale ; échanges ; partage ; plaisir) entre tous les participants,
- A long terme, envisager de participer à des évènements (associations locales ou spécialisés dans le handicap) avec une ou plusieurs équipes issues de ce partenariat.



Les activités avec des partenaires du milieu ouvert ou des intervenants extérieurs :

❖ **Avec la ferme la licorne bleue à Pisieu :**

Un partenariat pour une activité en lien avec les animaux a été mise en place avec une ferme pédagogique « La Licorne Bleue » sur la commune de Pisieu. Cette ferme se nomme et se trouve à proximité de la salle d'activité de Beaurepaire. Cette activité est proposée 2 jours par semaine le mardi après-midi et le jeudi matin permettant ainsi de toucher un plus grand nombre de personnes accueillies.



Les objectifs poursuivis au travers de cette activité sont :

- Favoriser la confiance et la valorisation de soi,
- Favoriser le lien à l'autre / les interactions,
- Eveiller les sens,
- Se mobiliser.

Les personnes accueillies sont accompagnées par les éducatrices et la responsable de la ferme mène l'activité. Les personnes accueillies ont tout le loisir de :

- Nourrir les animaux (lapin, chèvres, cochon d'inde, moutons, cochons) et en prendre soin notamment en brossant les chevaux,
- D'acquérir du vocabulaire en lien avec l'activité,
- Monter à cheval / poney ou encore d'effectuer des parcours avec les chevaux / poney.

En cas de mauvais temps : l'activité se déroule en intérieur.

❖ Avec les chiens visiteurs :

Un partenariat est mis en place une fois par mois avec les Chiens Visiteurs.



À chaque fois qu'ils arrivent dans la salle, les personnes accueillies au SAJ aident les chiens à être rassurés pour qu'ils se calment et offrent le café à leur propriétaire. Les personnes accueillies prennent un temps avec eux pour les chouchouter et partent ensuite faire une petite balade pour les récompenser de tout l'amour qu'ils leur ont donné !

Leur but premier est d'apporter un peu de chaleur, de réconfort à tous ceux qui en ont besoin, de redonner un sourire, un peu de joie de vivre, de briser l'ennui ou l'isolement... Au SAJ ce partenariat consiste à faire venir l'animal au sein du service. Deux personnes viennent avec leurs animaux. Il est possible de les caresser, de les promener ou juste de les observer. Ce temps permet au travers de la relation avec l'animal de stimuler les personnes accueillies souffrants de troubles cognitifs, psychologiques et sociaux. Cette médiation est encadrée par la commission nationale éducation et activités cynophiles.

❖ Avec le Centre Aqualib' de Bièvre Isère Communauté :



Nous avons un partenariat avec la piscine de LA COTE ST ANDRE. Nous nous rendons sur le complexe aquatique Aqualib afin de proposer une activité physique aux personnes accueillies une fois par semaine. Ce groupe est encadré par l'éducateur APA et un accompagnateur. Le roulement sur 4 semaines permet d'accueillir un groupe de bons nageurs sur deux semaines et un groupe de personnes souhaitant juste apprivoiser l'élément de l'eau. L'eau permet de se mouvoir plus facilement, se détendre et trouver du bien-être.

❖ Avec une intervenante Théâtre :

Pour animer cette activité le choix a été fait de faire appel à une intervenante extérieure.

Les séances sont assez ritualisées avec une intégration de nouveaux exercices et de nouvelles consignes progressivement au fil de la séance et des séances. La séance débute par :

- un échauffement corporel pour évaluer « l'état des troupes » et mesurer la dynamique du matin et par un petit tour de table,
- exercices de présentation de soi avec quelques éléments de sa sphère personnelle (mois de naissance, couleur préférée...) le travail peut se faire en duo, on livre quelques éléments à son voisin qui doit faire la présentation. Différents modes et tons pour cette présentation : doucement, fort, timide content...
- Petites scènes de théâtre avec consignes et éléments d'improvisation. Responsabilisation sur les rôles et consignes données, chacun s'approprie ses engagements.
- Jeux d'observation et de mémorisation, avec des objets déplacés après observation, participation avec des changements sur l'aspect physique et vestimentaire : chacun sort de la pièce et change sa présentation. Investir et occuper l'espace avec des déambulations dans la salle et des consignes d'évolution et de mise en scène.



Les objectifs poursuivis au travers de cette activité sont :

- l'expression et confiance en soi,
- le respect de l'autre de ses gestes et de sa parole,
- le fait de trouver sa place et la bonne distance dans un groupe,
- savoir se présenter, savoir parler de soi et de l'autre,
- travailler son équilibre, ses déplacements, sa voix, sa gestuelle, s'autoriser de nouvelles expériences et appréhender l'inconnu,
- stimuler l'imaginaire,
- travailler la collaboration, la solidarité, l'entraide,
- libérer les tensions et avoir du plaisir à jouer, avoir du plaisir à rire ensemble.



❖ Avec une intervenante en musicothérapie :

La séance de Musicothérapie est encadrée par un moniteur éducateur au SAJ et une intervenante formée à cette pratique. Les séances se déroulent de la manière suivante :

- Installation des différents instruments.
- Découverte des différents bols tibétains, l'intervenante fait écouter les différents sons. Elle prend le plus gros bol tibétain et passe un par un autour des personnes accueillies pour faire écouter le son et les vibrations du bol tibétain.
- Chacun vient à la table où les instruments sont installés pour choisir l'instrument qu'il préfère. Tour à tour, ils testent le bruit que l'instrument fait puis le faire tous ensemble.
- Par la suite, l'intervenante propose de faire des duos, l'un commence et l'autre doit attendre qu'il ait fini pour jouer de son instrument. Une histoire peut être créée et des instruments intégrés.
- L'intervenante termine la séance en chantant de l'opéra.
- Puis les personnes accueillies bouclent la séance en chantant une chanson tous ensemble.



❖ Avec la Ludothèque de Viriville & médiathèque de la Côte Saint André

Il s'agit de se rendre sur un lieu extérieur ouvert au public, d'en investir les espaces, de découvrir les différents médias et supports, de pouvoir demander de l'aide au personnel présent. Jouer avec ces sens : vue, ouïe, toucher. Il faut être capable de se concentrer, d'écouter, de mémoriser et de choisir des livres ou jeux adaptés.

La médiathèque est ouverte au public, et se trouve proche du domicile de certaines personnes accueillies qui riche de leur expérience avec le SAJ peuvent s'y rendre seule à d'autres moments.

En ce qui concerne plus particulièrement la ludothèque, elle se pratique sur la commune de Viriville et les séances se font aussi sur des temps d'ouverture au public. Les personnes peuvent jouer entre elles mais aussi avec des personnes qu'elles ne connaissent pas. Par le jeu on peut apprendre à respecter les règles posées, adapter ses émotions, respecter les autres et prendre conscience de leur potentiel, développer des stratégies et pouvoir aider les autres à comprendre les règles.

❖ Au travers du jardin partagé avec le Centre Social de la Côte Saint André :

Ce projet est piloté par le centre social de La Cote Saint André. L'objectif principal étant de permettre aux habitants du quartier « Le Ponal » d'investir les espaces verts et de proposer des temps d'échanges et de partages conviviaux avec les différents partenaires et acteurs de proximité à savoir :

- Résidants du « Ponal » intéressés par le projet,
- Acteurs sociaux locaux,
- Centres de proximité : Les Tisserands, MECS Jean-Marie VIANNEY,
- SAJ APAJH et personnes accueillies inscrites sur le projet.

Les objectifs poursuivis au travers de cette activité sont :

- Intégrer les usagers dans la dynamique locale,
- Développer le lien social des personnes accueillies au SAJ,
- Découvrir la culture maraîchère : les étapes de la plantation, entretenir le terrain et aboutir à la récolte,
- Valorisation de soi,

-
- Apprendre à se repérer dans le temps et à travers les saisons.
 - Adapter sa tenue à son activité et à la saison et apprendre à utiliser les outils à bon escient

Les usagers peuvent travailler soit :



👉 Sur la parcelle collective :

- ✓ L'entretien de la parcelle est effectué par l'ensemble des personnes investies dans le projet.
- ✓ La récolte est distribuée à l'ensemble des participants.
- ✓ La culture est une culture de masse type pommes de terre, courges, framboisiers...

👉 Sur la parcelle individuelle attribuée au SAJ :

- ✓ Les usagers décident des légumes et des fleurs qu'ils souhaitent planter.

Une découverte de l'environnement au travers de sorties ponctuelles :

Depuis septembre grâce à la nouvelle organisation une fois par mois des sorties sont organisées.



Les grottes de la
bastille de Grenoble



Piquenique à l'étang de
Thodore



Marché de Noel
Grenoble



Diverses expositions
temporaires dans la région



Sortie Neige à
Villard de Lans





Balade au jardin de ville
de Voiron



Championnat de France
de tir à l'arc



Quelques exemples d'activités proposées dans les murs du SAJ :

❖ **Récup palette :**

Après avoir terminé la construction 2 fauteuils en palette en octobre 2022, les membres de l'atelier récup palettes ont entrepris pour le collectif la construction de 2 petites tables pour compléter le salon extérieur du SAJ.





En parallèle, de petits cadeaux personnalisés ont été fabriqués pour les personnes qui ont quitté le service.



L'objectif à terme est de travailler sur des projets plus personnels afin que chacun puisse ramener sa production chez lui et la montrer à sa famille.

❖ **L'activité « intendance SAJ » :**

Cette activité a lieu les vendredis matin deux semaines sur quatre.

En tout, dix personnes accueillies y participent. Elles sont accompagnées par deux éducatrices.

Les objectifs de l'activité pour les personnes accueillies sont de s'investir dans la vie du SAJ, d'apprendre à s'organiser (rangement, courses...), d'apprendre à vivre ensemble (communication, écoute, respect...), d'apprendre à gérer un budget et surtout d'acquérir des savoirs faire transférables à domicile.

Concrètement, les personnes ont un rôle important dans la vie du SAJ. Elles s'occupent d'effectuer les achats pour les anniversaires (boissons, gâteaux), pour le temps d'accueil (thé, tisanes...), pour certaines activités lorsque les éducateurs leur font part de besoins spécifiques.

En termes de logistique, les personnes ont pu trier, ranger et organiser les salles d'activités. Faire des allers/retours à la déchèterie lorsque cela le nécessitait.

Sur le temps de midi du vendredi, les personnes ont appris à s'occuper de la préparation des chariots repas. Du comptage du nombre de présents, à la répartition des couverts dans les 3 différentes salles, jusqu'à la mise de table.

Aujourd'hui, les personnes sont autonomes pour la réalisation de cette tâche !

Pour la mise en œuvre de ces différentes missions, et afin de suivre leur avancement, un « cahier intendance » a été mis en place.

UTILISATION DU CAHIER INTENDANCE ¶

¶

Qui peut écrire dans le cahier ? ¶

Les personnes faisant partie de l'activité. ¶

¶

Que pouvons-nous écrire dans le cahier ? ¶



-> Les besoins d'achats pour le SAJ ¶

¶



-> Les actions en cours (rangements, étiquettes...) ¶

¶

Que faire l' lorsque l'action est terminée ? ¶

-> Lorsque l'action est terminée, faire une croix. ¶



❖ La commission animation :

En parallèle, la commission animation a aussi vu le jour en septembre 2022.

Les personnes qui y participent réfléchissent et mettent en place des animations pour les temps forts de l'année en cours.

La première manifestation a eu lieu au mois de décembre 2022.

Elles ont organisé le repas de Noël ! Toutes les personnes accueillies ainsi que les salariés ont été invités à partager un moment convivial à la villa resto-club de Bévenais.

Nous avons pu partager un repas tous ensemble et danser grâce à une animation sur mesure avant de se quitter pour les fêtes de fin d'année.

Création de l'invitation pour le repas
de Noël



Les personnes travaillent désormais pour organiser la prochaine animation qui aura lieu en avril 2023.

❖ **Le petit journal du Saj :**

L'équipe éducative a repéré un besoin pour les personnes accueillies de communiquer sur la vie du service. Deux éducatrices ont mis en place un atelier journal, ou tout est fait par les personnes accueillies.

Ils réfléchissent aux questions pour les reportages, retranscrivent par écrit puis tapent à l'ordinateur.

D'autres personnes du groupe font les photographes, ou encore créent les jeux pour l'intérieur du journal.

Tous y trouvent leur place.

Une fois fini, un exemplaire est offert à chacune des personnes accueillies au service et aux partenaires qui le souhaitent.

L'équipe du petit journal du
Saj



❖ **L'activité lecture / bibliothèque :**

L'activité lecture provient au départ de la demande de certaines personnes d'apprendre à mieux lire et mieux écrire.

Nous avons donc commencé dans un premier temps, pour répondre à ce besoin, par mettre en place une routine d'apprentissage des éléments de base (alphabet, lecture et compréhension d'un texte court, question en rapport avec le texte, écoute de texte et lecture à voix haute, apprentissage du fonctionnement d'un dictionnaire, recherche des mots incompris dans le dictionnaire, très courtes dictées).

Puis petit à petit nous avons pu investir la médiathèque.

Prenant l'habitude d'y aller le jeudi matin de 10h à 12h, en appelant préalablement pour savoir si la médiathèque pouvait bien nous recevoir (en utilisant le téléphone mobile du S.A.J les personnes du groupe appelaient chaque jeudi matin).

Les quelques 24 000 livres que nous mettaient à disposition cet endroit nous ont permis de pouvoir faire de petits travaux de recherche, d'apprendre où rechercher le nom d'un auteur, de regarder le nombre de pages, de prendre l'habitude de lire le résumé d'un livre avant de le lire afin d'avoir une idée de ce dont il parle, de diversifier nos lectures.



En parallèle il y a aussi une petite étagère avec quelques livres donnés par des personnes accueillies au sein du SAJ. Le groupe a pour projet de créer une vraie bibliothèque qui sera ouverte à tous avec possibilité d'emprunt (1 livre par personne et pour 1 mois). Des personnes responsables de la bibliothèque seront nommés.

L'objectif est de s'ouvrir sur un imaginaire, d'enrichir sa culture générale, de se former ou simplement garder ses acquis.

Pour certaines personnes se sera l'occasion de feuilleter les livres qui ne sont pas forcément accessibles à tous. Comme par exemple les personnes qui ne savent pas lire.

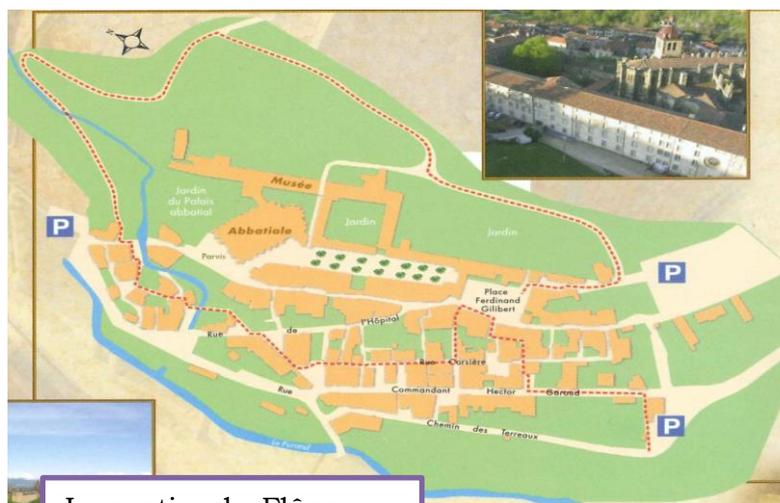
F- LES MOMENTS CONVIVIAUX DE L'ANNEE 2022 :

Après deux années de privation de moments festifs du fait du COVID, les usagers et les salariés ont été heureux de pouvoir à nouveau partager des temps de convivialité et de célébrations.

Semaines de festivités en juillet 2022 :



Le mois de juillet est toujours propice aux festivités, l'équipe éducative a travaillé enfin de proposer à l'ensemble des personnes accueillies des sorties et des événements parfois en relation avec les activités proposées pendant le reste de l'année, parfois en innovant.



Le sentier du Flâneur

Semaine du 11/07
au 15/07

Visite du Site de l'abbaye de Saint Antoine :

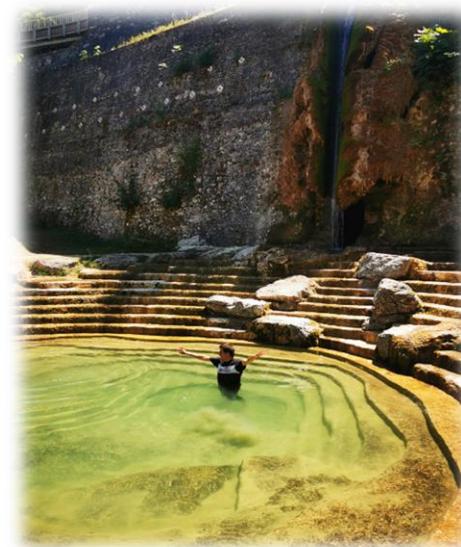
Un groupe de 8 personnes accueillies accompagnées de visiter l'Abbaye de Saint Antoine et parcourus à pied le aux visiteurs de découvrir la cité médiévale, il se nous avons emprunter le parcours champêtre de 30 min. Dionay

2 éducateurs sont partis sentier du Flâneur permet compose de 2 parties, Puis pic nic à l'étang de

Semaine du 18/07 au 22/07



Visite des cascades de Pont en Royans et pic nic



Pic nic à la base de Loisirs de Faramans et Thodure



Visite du musée de Confluence et pic nic



Visite de la ferme du Facteur Enchanté à Hauterives et pic nic





Semaine du 25/07 au 29/07

Des sorties Nature sont organisées par le Réseau Espaces Naturels Sensibles (ENS), ce réseau participe à la protection de la biodiversité. Ces espaces naturels composent un remarquable conservatoire de la diversité naturelle locale, liées à l'altitude, la présence d'un cours d'eau, d'une forêt...

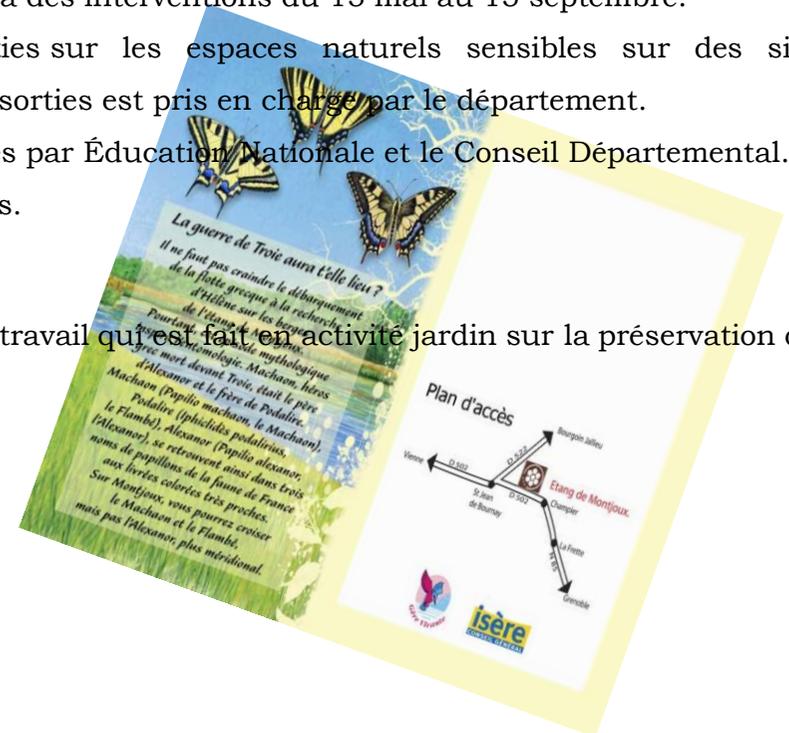
En lien avec l'activité découverte des sens visite du Site de Bougé Chambalud :

En lien avec le Conseil Départemental de l'Isère nous avons eu deux interventions sur les espaces naturels sensibles autour du SAJ pendant l'été. Ce partenariat pourra se développer car sur l'année 2023, nous pouvons prétendre à des interventions du 15 mai au 15 septembre.

L'objectif : accompagnons des sorties sur les espaces naturels sensibles sur des sites remarquables gérés par le Conseil Départemental de l'Isère. L'encadrement de ces sorties est pris en charge par le département.

Les intervenants sont titulaires du diplôme d'Accompagnateur en Montagne, agréés par Éducation Nationale et le Conseil Départemental. Ils ont une expérience de plus de 10 ans dans l'encadrement des groupes sur ces sites.

Ce partenariat vient en complément de nos activités sur notre environnement et le travail qui est fait en activité jardin sur la préservation des espaces naturels.





Conte animé par
l'intervenante en
Théâtre



Pour clôturer cette année un petit moment de détente bien mérité avec la venue pour les gourmands et gourmets au Saj du Glacier artisanal d'une commune voisine



L'inauguration des locaux du SAJ et les 50 ans de l'APAJH :



L'APAJH devait fêter ses 50 ans en 2020, or cette manifestation a dû être annulé à cause de la crise sanitaire.

En mai 2022 après une éclaircie tant attendue dans le contexte de la crise sanitaire, l'APAJH 38 a pu enfin fêter non pas ces 50 ans mais ses 52 ans ! Elle a aussi organisé l'inauguration des nouveaux sites du SAJ et du CAMPS sur la Côte Saint André mais également de l'IME et du SESSAD d'Eybens, les 24 et 25 mai 2022.

Le SAJ a quant à lui accueilli les festivités le mardi matin et organisé une découverte des locaux, dans chaque salle les invités ont pu découvrir des panneaux décrivant les différentes activités, ces panneaux ont été réalisé par les personnes accueillies.

Nous avons pu notamment accueillir les officiels qui nous ont fait l'honneur de leur présence :

- M. PELLISSIER Pierre, Président de l'APAJH38
- M. GARCIA Jean-Louis, Président de la Fédération de L'Apajh,
- M. GULLON Joël, Maire de la Côte Saint André et Président de Bièvre Isère Communauté
- Mme HARTMAN Vice Présidente du Conseil Départemental et financeur du SAJ,
- M. BARBIER Président du Conseil département et financeur du SAJ,
- M. NEUDER Yannick, Député de la 7ème circonscription de l'Isère.

Après avoir symboliquement coupé le ruban tricolore, un apéritif dinatoire préparé par le restaurant l'Armarine de l'ESAT Henri ROBIN a été servi aux convives.

De nombreux directeurs de pôles et salariés des autres établissements et services de l'APAJH, les partenaires ainsi que les familles ont également pris part aux festivités, et visité les locaux.

Semaine de Noël et repas de Noël :

L'équipe animation a préparé les festivités de fin d'année, personnes accueillies et salariés du service se sont retrouvés autour d'un repas et un après-midi festif le dernier jour avant les vacances.



CONCLUSION :

L'année 2022 a été marquée par :

Le développement du pouvoir d'agir des personnes accueillies au SAJ :

Le pouvoir d'agir est : « *un processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la communauté à laquelle ils s'identifient* » (Le Bossé 2012).

L'APAJH s'est fixée pour objectif de développer le pouvoir d'agir des usagers accompagnés dans les établissements et services. L'équipe éducative du SAJ s'attache au quotidien à faire transpirer dans les accompagnements individuels et collectifs cette notion. Pour se faire :

- ❖ Les usagers du service ont été associés aux décisions inhérentes à la construction de l'organisation des activités : ils ont notamment été force de proposition quant aux contenus des supports d'activités qui leurs sont proposées, au choix des sorties visant à découvrir l'environnement... Des choix qui les ont menés entre autres au musée des Confluences, au marché de Noël et aux grottes de la Bastille à Grenoble, « à la neige » à Villards de Lans, au site de l'abbaye de Saint Antoine ou encore aux Championnats de France de tir à l'arc...
- ❖ Ils sont parties prenantes de la vie collective du service en participant activement à l'organisation des temps festifs au travers de la commission animation qui a notamment organisé une fête de Noël dans une discothèque dont tous gardent un très bon souvenir.
- ❖ La procédure relative au projet personnalisés prévoit que ceux-ci soient co-construits avec eux notamment au travers d'entretiens avec la coordinatrice et les référents au cours desquels ils peuvent exprimer leurs besoins, leurs souhaits, ce qui leur convient, ce qui leur convient moins ou ne leur convient pas !
- ❖ Les membres du CVS se réunissent une fois par semaine avec les éducateurs en charge de l'animation de ce temps. Depuis que ce temps dédié au CVS est inclus dans l'emploi du temps des élus ceci font preuve d'un grand dynamisme. Ils sont devenus pleinement acteurs de cette instance et s'en saisissent pour recueillir la parole de leurs pairs, la faire remonter et être force de proposition. Au printemps 2022, les élus ont conduit une enquête auprès de leurs collègues pour mesurer leur satisfaction quant aux activités proposées par le service. Les résultats de cette enquête ont été pris en compte pour la construction de la nouvelle grille qui a été mise en place en septembre 2022.

Les besoins repérés dans les projets personnalisés comme base de travail pour la construction de la nouvelle grille d'activité :

L'équipe en grande partie renouvelée et stabilisée depuis 18 mois a pu engager un travail de fond sur les projets personnalisés.

Un premier travail a consisté à reclarifier les missions et le rôle des référents et de la coordinatrice ainsi qu'à rédiger en équipe la procédure d'admission des usagers, d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du projet personnalisé. L'équipe s'est ensuite attelée à l'élaboration des projets individuels des personnes accueillies avant d'engager les travaux de construction d'une nouvelle grille d'activités.

Les besoins individuels repérés dans les projets personnalisés ont été répertoriés par l'équipe et classifiés suivant 5 grandes familles de besoins que sont : cadre et confiance en soi, bien être corporel, projet de vie/vie quotidienne, gestion des émotions, communication. Pour chacun des groupes de besoins, des activités spécifiques sont déclinées. La nouvelle grille a été construite sur un cycle de 4 semaines. Cette modalité sera ré-interrogée pour la rentrée 2023 ; une organisation hebdomadaire est plus repérante pour les usagers.

Un besoin partagé de (ré) ouverture du service sur l'extérieur :

A la sortie de la crise sanitaire les personnes accueillies et l'équipe des professionnels ont ressentis la nécessité de construire une organisation plus tournée vers l'extérieur que jamais ! Pendant la crise sanitaire le service, du fait du caractère exigü de ses locaux à La Côte Saint André, et de l'impossibilité de se rendre en activité chez les partenaires ne pouvait proposer qu'un accueil partiel, davantage occupationnel et dans l'entre-soi. Depuis septembre 2022, les personnes accueillies ont pu renouer avec des activités à visées éducatives, thérapeutiques et pédagogiques. Au cours de l'année 2022 être en lien avec des personnes extérieures au service ou se rendre à l'extérieur pour pratiquer des activités à visée inclusive est apparu comme une évidence qui a davantage pris le pas sur les activités pratiquées en interne dans les murs du SAJ avec les éducateurs. A croire que la privation de liens sociaux infligée par le COVID a suscité un engouement pour ouvrir les portes du SAJ à...et aller vers...Cette ouverture s'est traduite par les éléments suivants :

❖ Le SAJ a construit des partenariats riches avec les autres établissements médico-sociaux du secteur :

- Avec l'IME de La Côte Saint André afin de faciliter les transitions des jeunes vers le secteur adulte notamment au travers d'activités partagées par les personnes accueillies au SAJ et les jeunes de l'IME dans les murs du SAJ ou ceux de l'IME ou encore mieux, à l'extérieur !
- Avec le FAM les 4 Jardins de Saint Etienne de Saint Geoirs au travers d'une activité « BASKIN » mutualisée avec les usagers des deux structures.
- Avec l'EHPAD au travers d'une activité jeux alternativement pratiquée dans les murs des deux établissements.

-
- ❖ Le SAJ a aussi ouvert ses portes à des intervenants extérieurs qui viennent partager avec les usagers leurs pratiques c'est le cas pour les intervenantes en théâtre et musicothérapie. Le SAJ a aussi ouvert régulièrement ses portes à d'autres types de visiteurs dont la venue est toujours très appréciée : les chiens visiteurs !
 - ❖ Le SAJ a renoué avec la pratique d'activités chez ses partenaires, l'occasion de retisser des liens distendus et de renouer avec des habitudes perdues : la médiathèque et la piscine Aqualib à La Côte Saint André, la ludothèque, la ferme pédagogique...
 - ❖ Comme cité plus haut, le SAJ a également favorisé des sorties visant à faire découvrir d'autres environnements aux usagers.

Un besoin d'affirmation de l'identité du service :

3 éléments importants ont été présentés en CVS et validés au cours de l'année 2022 :

- ❖ Le logo du SAJ était désuet, il y avait été retravaillé avant la crise sanitaire par une éducatrice du SAJ et les usagers en atelier formes et couleurs mais il n'avait jamais fait l'objet d'une validation officielle c'est chose faite.
- ❖ Il en est de même pour le nom du SAJ, le SAJ n'avait jamais été nommé il a été baptisé le SAJ « Les nuances »,
- ❖ Afin d'être en conformité avec les outils de la loi 2002-2, le livret d'accueil a été intégralement refait. Il a été présenté en CVS et il est en attente de validation officielle par l'association avant de pouvoir être diffusé aux nouveaux entrants.

La signature d'un CPOM tripartite APAJH-ARS-DEPARTEMENT DE L'ISERE 2022-2026 :

Le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) a été créé par la Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Il vise à mettre en cohérence les objectifs du gestionnaire avec les objectifs des politiques publiques. Il prévoit les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs, sur une durée maximale de 5 ans.

Au cours de l'année 2021, l'APAJH et le Département avaient engagé des démarches en vue de la signature d'un Contrat Pluri Annuel d'Objectifs et de Moyens. Jusqu'à présent l'APAJH Isère et le Département n'avait jamais entamé de négociation en vue de la signature d'un CPOM.

Cette démarche a donc donné lieu à plusieurs rencontres entre les interlocuteurs du Département et Le Directeur Général de l'APAJH, la Directrice financière et les Directeurs concernés (établissements sous financement Département, dont fait partie le SAJ). Un diagnostic des établissements et services a été réalisé puis des fiches actions ont été proposées.

Le CPOM a finalement été signé le 16/05/2022. A noter qu'il s'agit d'un CPOM tri partite car il inclue non seulement les établissements sous l'autorité du Département mais également ceux sous l'autorité de l'ARS.

Une seule fiche action a été retenue par le Département pour le SAJ dans le CPOM elle s'intitule : la personnalisation de l'accompagnement.

Le SAJ est également concerné par les actions transversales (tous établissements et services de l'APAJH confondus) suivantes :

- Implanter un DUI conforme aux exigences du plan numérique.
- Garantir la mise en conformité RGPD.
- Mettre en œuvre la politique associative qualité et gestion des risques.

L'élaboration d'un plan d'amélioration continu de la qualité des prestations :

Les éléments repérés dans le diagnostic CPOM ont donné lieu à l'élaboration de fiches actions, seule l'une d'entre elle a été retenue par le Département pour la contractualisation. Pour autant, l'équipe de direction a fait le choix d'intégrer au plan d'amélioration continu de la qualité l'ensemble de celles qui avaient été présentées. Le plan d'amélioration a également été complété par des éléments amenés par les salariés qui ont pris part à des groupes de travail sur des thématiques ciblées lors d'une journée de travail organisée avec l'ensemble des salariés du pôle en novembre 2021.

Les fiches actions intégrées au plan d'amélioration continu de la qualité du SAJ sont les suivantes :

- ❖ Amélioration de la personnalisation de l'accompagnement : l'ensemble des sous actions ont été réalisées à l'exception de la formation de la coordinatrice à la fonction de coordination formation planifiée sur 2022 (mutualisée avec les coordinatrices du foyer Henri Robin).
- ❖ L'installation d'une antenne du SAJ à Beaurepaire : action réalisée et terminée depuis septembre 2021.
- ❖ Réflexion quant à la pertinence de déménager le service dans de nouveaux locaux adaptés à ses besoins à La Côte Saint André : l'APAJH étudie la proposition de la mairie de La Côte Saint André de faire l'acquisition du rez-de-chaussée du bâtiment les sources. Cette acquisition comprendrait outre la partie des locaux actuellement loués par le SAJ et le CAMSP à la mairie, la partie occupée par le Centre social. Le SAJ pourrait ainsi disposer d'un espace beaucoup plus vaste notamment de grandes salles d'activité et d'un grand espace de vie collectif.
- ❖ Renforcement de l'inclusion du service dans son environnement : de nombreuses actions ont été entreprises dans ce sens en 2022. Le SAJ a su développer et renforcer ses relations partenariales. Celles-ci viennent enrichir les prestations proposées aux usagers.

Des sujets d'importance pour les personnes accompagnées :

Leur transport jusqu'au service :

L'accès au service du fait de sa situation en milieu rural reste compliqué et surtout très onéreux pour certains usagers qui ne résident pas sur la Côte Saint André.

La création de l'antenne de Beaurepaire est venue apporter une solution pour les personnes qui y résident. Cependant, le problème de l'accessibilité du service reste posé et peut être, pour certains, un frein au moment de l'admission.

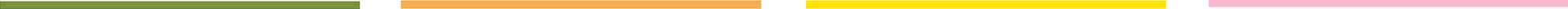
Le SAJ assure un service de transport et facture aux usagers cette prestation qui n'est pas prise en charge par le Département (non financement du poste d'agent de transport, ni du véhicule de son entretien et des dépenses de carburant).

La qualité de l'accueil qui leur est proposé dans les locaux du service à la Côte Saint André :

La création de l'antenne du service sur Beaurepaire ne résout que partiellement la problématique de l'inadaptation des locaux de la Côte Saint André. Pour rappel, le montant du loyer s'élève à 42 912 euros par an (sans compter les rappels de charges réclamés par notre bailleur). Au regard du coût et de l'inadaptation des locaux (configuration architecturale, manque criant de grands espaces), la proposition de la mairie va être étudiée par l'APAJH avec beaucoup d'attention. Dans l'hypothèse où cette transaction n'aboutirait pas, l'APAJH et le Département auront à se poser la question de construire un nouveau SAJ à la Côte Saint André adapté aux besoins du service.

La question du lieu de vie, comment apporter des réponses à leurs besoins et soulager leurs aidants :

Si le service propose seulement un accueil en journée, il n'en reste pas moins que les professionnels sont spectateurs de situations à domicile inquiétantes devant faire l'objet d'anticipation. En effet, de nombreuses personnes accueillies résident au domicile de leurs parents pour certains vieillissants ; ils se posent la question du devenir de leurs enfants. Travailler la séparation et le placement en structure d'hébergement prend du temps et dans certaines situations les événements de la vie risquent d'accélérer le processus et d'aboutir à des placements en urgence. Et encore, faudra-t-il qu'il existe des places pour répondre à ce caractère d'urgence...



Le souhait de la plupart des personnes accueillies et de leurs familles est de continuer à fréquenter le service mais aucune structure d'hébergement permettant d'accueillir le public du SAJ n'existe à proximité. Les délais d'attente en foyer de vie sont très longs et nécessitent de fait, pour les personnes, une rupture avec leur environnement de vie qu'elles ne souhaitent pas forcément. Les places en accueil familial sont rares et le lien de confiance difficile à tisser pour les familles qui doivent confier leurs proches.

Même si celle-ci s'inscrit en marge de ses missions, le SAJ prend en compte cette problématique en évaluant les besoins et en recueillant les souhaits des personnes accueillies et de leurs représentants légaux de manière à ce que ceci puissent faire des demandes de notification en établissement avec hébergement.

En 2021, une enquête avait été conduite au niveau du pôle de direction auprès de certains travailleurs d'ESAT ciblés et de ceux âgés de plus de 45 ans, auprès des personnes accueillies au SAJ (et de leurs représentants légaux) et également auprès des résidents du foyer. Il en résultait entre autres un besoin prégnant et immédiat de 13 places de foyer de vie pour les personnes accompagnées par les établissements et services du pôle de direction.

La signature du CPOM et les fiches actions qui y ont été validées par le Département pour le foyer de Beaurepaire apportent une perspective de solutions positives. Deux éléments majeurs viennent ouvrir les portes du foyer aux personnes accompagnées par le SAJ :

❖ L'évolution de l'agrément du foyer d'hébergement :

Historiquement, le foyer était un foyer d'hébergement exclusivement réservé à des travailleurs d'ESAT. Au cours de l'année 2022, l'agrément a évolué, le foyer est devenu un foyer « d'accueil non médicalisé ». Désormais des personnes ayant une, voire des activités en journée (ESAT/SAJ/Hôpital de jour/Milieu ordinaire) peuvent y être accueillies sous réserve que leur situation de handicap ne nécessite pas un accompagnement médicalisé et que leur degré d'autonomie le leur permette.

Cette évolution d'agrément ouvre les portes du foyer à un public plus large et permet d'apporter une réponse en matière d'hébergement notamment à certaines personnes qui fréquentent le SAJ.

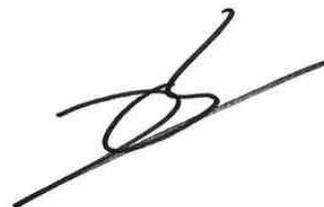
❖ La validation de l'évolution du cadre architectural du foyer pour accueillir à terme 53 résidents dont 20 nécessitant un accompagnement plus contenant de type foyer de vie. Ces places seront déployées en deux étapes.

Le CPOM prévoit deux phases de construction l'une qui permettra de dédier 10 places d'ici à fin 2023 et l'autre 10 supplémentaires d'ici à 2026.

L'année 2022 a été riche pour les personnes accompagnées au SAJ et l'équipe éducative en termes d'activités, de sorties, de projets menés à bien. 2023, nous promet des solutions non seulement en ce qui concerne l'amélioration des modalités d'accueil dans les locaux de La Côte

Saint André mais également grâce à l'évolution de l'agrément du foyer qui ouvrira prochainement ses portes à des personnes accueillies au SAJ.

Julie MARTIN
Directrice du SAJ APAJH 38
Fait à La Côte Saint André le 30/04/2022.



LE SAJ APAJH ISERE DE LA COTE ST ANDRE

FINANCE PAR :
Le Conseil Départemental de L'Isère

